

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE – Fonds d'Épargne Salariale de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sommaire

Pages

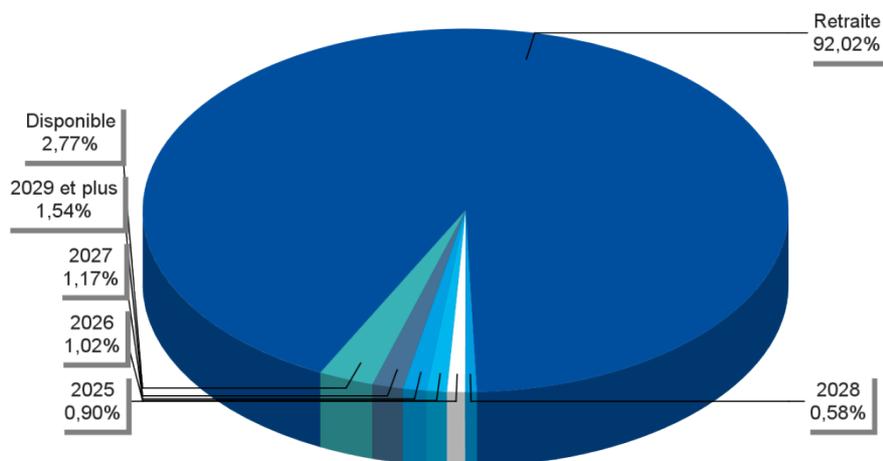
Porteurs de parts	3
Compte rendu d'activité	5
Vie du fonds sur l'exercice sous revue	12
Informations spécifiques	13
Informations réglementaires	15
Certification du Commissaire aux comptes	22
Comptes annuels	27
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Compte de résultat	30
Annexes aux comptes annuels	32
Informations générales	33
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	40
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	43
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	48
Inventaire des actifs et passifs	56
Annexe(s)	83
Caractéristiques du fonds	84
Rapport annuel de l'OPC Maître	96

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Porteurs de parts

RÉPARTITION DES AVOIRS EN FIN D'EXERCICE PAR ANNÉE DE MISE EN DISPONIBILITÉ

ECHÉANCES	EN%
Disponible	2,77
2025	0,90
2026	1,02
2027	1,17
2028	0,58
2029 et plus	1,54
Retraite	92,02
TOTAL	100,00

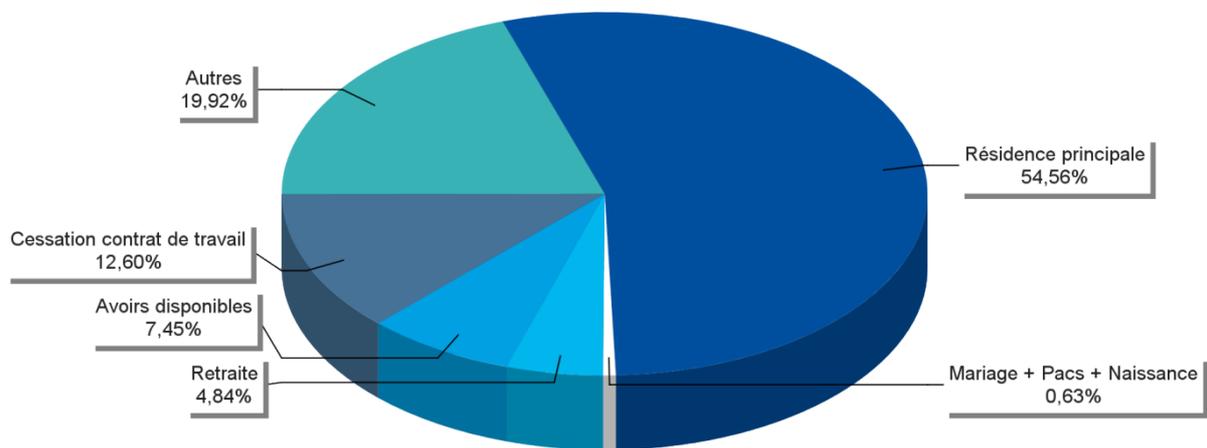


AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

RÉPARTITION DES RACHATS PAR MOTIF DE DÉBLOCAGE

MOTIF	EN%
Autres	19,92
Avoirs disponibles	7,45
Cessation contrat de travail	12,60
Mariage + Pacs + Naissance	0,63
Résidence principale	54,56
Retraite	4,84
TOTAL	100,00



AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Les chiffres économiques publiés en janvier ont montré un creusement de l'écart entre une activité américaine vigoureuse et une conjoncture beaucoup plus faible en zone euro. Les chiffres de la Chine, pour leur part, ont été un peu meilleurs qu'attendu. Les banques centrales ont signalé qu'elles procéderaient à des baisses de taux, mais probablement un peu moins rapidement qu'attendu par les marchés. Les rendements obligataires ont légèrement rebondi et les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, connu des performances positives. Les petites et moyennes capitalisations ont souffert plus fortement que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu plus de 2%. Sur le mois, la répartition sectorielle du portefeuille s'est révélée neutre, le fonds ayant bénéficié de ses sous-expositions aux secteurs de l'énergie et de l'immobilier en recul de -8.4% et -3.3% respectivement en janvier, mais ayant souffert de sa surexposition aux utilities qui ont sous-performé sur le mois (-2.7%). La sélection de valeurs a été pénalisante ce mois-ci. La révision des attentes concernant les baisses de taux, conjuguée à une baisse des prix de l'électricité, ont impacté négativement le thème des énergies renouvelables (Solaria, -26.4% en janvier) est un gros contributeur négatif sous l'effet d'une baisse des prix d'électricité en Espagne et de craintes autour de décalage de mises en service de nouvelles capacités qui pourraient remettre en question ses objectifs financiers 2024 et 2025. Equasens (-12.8%) a souffert des craintes de ralentissement liées à la fin des référencements Ségur. Nous avons par ailleurs allégé Adesso (-13.3%) qui souffre du renforcement de l'intensité concurrentielle dans les licences, de difficultés persistances du secteur public et de pressions sur les marges avec l'inflation salariale. A l'inverse, nous avons renforcé Virbac, 6ème acteur mondial du marché vétérinaire, qui a enregistré un fort rebond en fin d'année avec une activité dynamique en petfood et au Chili et Elmos qui a été sanctionnée suite à des craintes de ralentissement du marché des semis-automobiles. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les petites et moyennes capitalisations ont progressé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 0.5%. Sur le mois, le fonds a notamment bénéficié de son absence du secteur immobilier, auteur du plus fort recul sectoriel (-5.9%) et de sa surexposition significative à la technologie. Au niveau de la sélection, le fonds a notamment bénéficié de publications favorables comme celle du leader des saunas, Harvia (retour de la croissance organique au Q4, excellente performance en Amérique du Nord, marges opérationnelles supérieures à 20%) ou d'Inwido, leader européen dans les fenêtres (stabilité des marges en 2023 en dépit d'un déclin des volumes et forte génération de cash-flow permettant d'envisager de nouvelles acquisitions après l'intégration réussie de Sidey). A l'inverse, les résultats de Poujoulat ont déçu (perspective de chiffre d'affaires revu en baisse avec l'effet prix sur le granulé de bois et une reprise plus tardive qu'escompté en conduits de cheminée). Les producteurs d'énergies renouvelables Solaria et EnergieKontor font également partie des principaux contributeurs négatifs du mois de février. Ils continuent de souffrir de taux élevés et d'une baisse marquée des prix de l'électricité en Europe. Ces titres ont retrouvé des niveaux antérieurs au conflit en Ukraine à la suite d'une performance significativement négative depuis le début d'année ; nous avons donc conservé nos positions. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Les petites et moyennes capitalisations ont progressé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 1.7%. Sur le mois, le fonds a légèrement souffert de sa répartition sectorielle, notamment de sa surexposition aux utilities qui continuent de souffrir de l'environnement de taux élevés ainsi que de sa sous-exposition aux valeurs financières qui, elles, bénéficient de cet environnement. L'intégralité de la bonne performance en mars provient de la sélection de valeurs notamment dans le secteur

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

de la santé. Medios (+12.2% en mars) a par exemple réagi positivement à l'annonce de l'acquisition de Ceban Pharmaceuticals, opération relative dès 2024 et renforçant la stratégie d'expansion internationale. Laboratorios Farmaceuticos Rovi (+9.3%) fait également partie des meilleurs contributeurs du mois. Esker (+16.1%) est le principal contributeur du mois. La bonne dynamique commerciale devrait permettre de délivrer 12 à 14% de croissance organique en 2024 avec un rebond des marges grâce à une atténuation des facteurs qui se sont révélés défavorables en 2023 (inflation, moindres recrutements, effet devise, intégration de Market Dojo). L'aspect spéculatif du dossier redevient également d'actualité avec un management qui semble moins fermé à l'idée que par le passé. En revanche, PVA Tepla (-16.6%), fabricant d'équipements participant à la production de plaques de semi-conducteurs ainsi qu'à l'inspection de leur qualité, est un important contributeur négatif du mois après avoir déçu sur des perspectives jugées prudentes. Nexus (-3.8%) et Adesso (-4.7%), malgré des publications solides se sont inscrits en repli suite à de bons parcours et des doutes sur leur capacité à délivrer des rentabilités plus élevées en 2024. Pour sa part, Séché Environnement (-5.7%) se prépare à une année de transition, impactée par des prix de l'énergie en repli, ne lui permettant pas d'attendre une progression de ses résultats et ce malgré une croissance attendue du chiffre d'affaires. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux Etats-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé. Les petites et moyennes capitalisations ont baissé autant que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 1.8%. Sur le mois, le fonds a légèrement souffert de sa répartition sectorielle, notamment de sa surexposition, qui a continué à souffrir de prises de bénéfices, affichant un recul de -1.9% sur le mois ainsi que de son absence du secteur financier qui affiche une progression de +2.2% sur le mois. En avril, la sélection de valeurs a également été mitigée. Befesa (-15.3%) est le principal contributeur négatif du mois. Le groupe s'est montré prudent dans sa prévision pour l'année, n'intégrant que partiellement la hausse des prix du zinc, ce qui a entraîné des prises de profits. Alfen (-18.5%) a également sous-performé en raison des inquiétudes liées au départ de son CFO et à des problématiques de production sur des sous-stations pour le client Liander. Toutefois, un communiqué en fin de période a engendré un fort rebond en confirmant la guidance avec un impact limité à 5 M\$ pour ces challenges. A l'inverse, Steico (+32.9%), renforcé au cours du mois, est le principal contributeur positif suite à des résultats pour le premier trimestre faisant apparaître non seulement une stabilisation de la demande, mais surtout une amélioration de la profitabilité avec une nette baisse des coûts d'approvisionnement. Fontaine Pajot (+11.1%) bénéficie d'une forte progression de son chiffre d'affaires au premier semestre grâce à l'accélération des rythmes de production et au succès des derniers lancements. Les opérations sur capital se multiplient, bénéficiant à Salcef (+12.9%), qui progresse suite à une OPA de Morgan Stanley Infrastructure (prime de 20%) et à Voyageurs du Monde (+6.9%) qui profite d'une OPRA sur 20% du capital à 150\$ (prime de 16%). Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1ère baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé. Les petites et moyennes capitalisations ont progressé beaucoup plus que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 6%. Sur le mois, le fonds a bénéficié de sa répartition sectorielle, notamment de sa sous-exposition aux valeurs financières, qui ont sous-performé l'indice au mois de mai (+5.1% pour le secteur vs +7.9% pour l'indice MSCI Europe Micro Cap ex-UK). En mai, la sélection de valeurs a été mitigée. EI. En (-13.7% en mai) est un important contributeur négatif du mois ; le spécialiste international de la fabrication de lasers groupe a confirmé ses objectifs, dispose d'une valorisation attractive, mais a connu un début d'année poussif pour ses divisions médicale et industrie. Adesso (-10.1%) fait également partie des

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

principaux contributeurs négatifs après avoir fait état d'une belle dynamique d'activités au T1, mais aussi de pressions concernant ses marges. Le fournisseur de produits et services liés aux réseaux électriques Alfen (-11.3%) a quant à lui déçu concernant son activité « Energy storage », impactée par la baisse des prix des batteries.

A l'inverse, Befesa (+22.2%) a pris la tête des contributeurs positifs sur le mois : après avoir souffert en avril suite à la publication d'un objectif prudent, Befesa a rebondi en mai, bénéficiant d'un environnement à venir plus favorable avec la hausse des prix du zinc et la baisse des prix de l'énergie et des charges de traitement par rapport à 2023. Par ailleurs, dans l'anticipation des baisses de taux attendues en juin en Europe, certaines valeurs sensibles aux taux - valeurs de croissance comme Esker (+9.3%) ou Nexus (+11.5%), acteurs des renouvelables tels qu'Energiekontor. (+12.9%) ont profité de ce contexte pour progresser significativement sur le mois. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible. L'instabilité politique en France a pesé significativement sur les indices actions français. Les petites et moyennes capitalisations ont baissé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 5% sur la période. En juin, la répartition sectorielle du mandat a été source de sous-performance. Ses surexpositions à la consommation discrétionnaire et à la technologie se sont révélées les plus pénalisantes. Au niveau de sa répartition géographique, son exposition au marché français a nettement pénalisé le fonds. Le mois dernier, les pires contributeurs négatifs sont donc français (Trigano, Virbac, Equasens, Fontaine Pajot, Neurones, Delta Plus, Lectra), alors même que ces sociétés n'ont pourtant pas spécifiquement déçu concernant leurs performances opérationnelles. A l'inverse, notons les satisfactions sur Medios, gros contributeur positif du mois (+12.7% en juin) suite à la finalisation de l'acquisition de Ceban. Par ailleurs, Wiit a également bien progressé (+27.8%) après la renonciation à un deal potentiel sur Redcentric qui écarte à court terme le risque d'une augmentation de capital - nous avons tiré profit de cette progression significative pour alléger le titre. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Juillet 2024

Au mois de juillet, la reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre. Les petites et moyennes capitalisations ont plus progressé que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 1.8% sur la période. En juillet, l'impact de la répartition sectorielle du fonds a été globalement neutre. Le portefeuille ayant souffert de son absence du secteur de l'immobilier qui affiche une nette surperformance en juillet (+3.2% vs +0.5% pour l'indice) mais ayant bénéficié de sa surexposition à la technologie (qui progresse de +1.4% en juillet). Le mois dernier, Esker (+15.5% en juillet) a pris la tête des meilleurs contributeurs du mois après avoir annoncé des prises de commandes records au deuxième trimestre. Inwido (+19.8%) en fait également partie avec un carnet de commandes en progression, au même titre que Vaisala (+13.4%) grâce au relèvement de ses objectifs et une croissance solide de +12% au T2. A l'inverse, malgré des ambitions revues à la hausse sur le résultat opérationnel (mais principalement liées à des gains sur des couvertures de devises), Steico (-7.6%) figure parmi les plus mauvais contributeurs sur la période. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux États-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé. Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Multigérants Pea-Pme a perdu 0.28% sur la période. En juillet, la répartition sectorielle a eu un impact limité. Les petites et moyennes valeurs ne brillent pas en relatif mais les baisses de taux attendues et une certaine résilience des économies pourraient changer la donne d'ici la fin d'année. Au niveau des valeurs, le spécialiste des logiciels d'automatisation des processus back office des entreprises, Esker (+15.7% en août), prend la tête des contributeurs positifs sur le mois. Le secteur est en voie de consolidation avec plusieurs sociétés déjà passées sous contrôle de fonds de « private equity » et Esker a confirmé être en discussion avec Bridgepoint en vue d'une offre éventuelle. Etant donné le potentiel de hausse limité après les performances récentes, nous avons allégé la position du titre dans le fonds. A l'inverse, Cancom (-17.3%) a été sanctionnée suite à une publication décevante, le groupe faisant état d'une demande toujours faible pour les équipements informatiques de la part des clients publics mais aussi des petites entreprises allemandes. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus hauts et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse, alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP. Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 1.4% sur la période. En septembre, la répartition sectorielle a légèrement pénalisé le fonds, notamment sa sous-exposition significative aux valeurs de l'immobilier qui ont enregistré la plus forte progression sur le mois (+2.9%). Au niveau des valeurs, la contribution a été positive. Esker (+12.7% sur le mois) fait partie des principaux contributeurs positifs après avoir bénéficié d'une offre publique d'achat de Bridgepoint, valorisant l'entreprise à 1,6 milliard d'euros (prime de 30% par rapport au cours du 8 août, date précédant les rumeurs de marché sur une potentielle opération). Robertet (+7.3%), leader des ingrédients naturels pour le secteur agro-alimentaire, en fait également partie après avoir confirmé une progression de sa rentabilité portée par une amélioration de son activité (+10% au premier semestre 2024) et une pression moindre des coûts de matières premières. Virbac (+10.2%) a pris la tête des contributeurs positifs en septembre après avoir dévoilé une croissance d'activité très dynamique à +16% (+11% en organique), confirmant la capacité de la société à surperformer son marché. A l'inverse, Vetoquinol (-12.8%) s'affiche parmi les contributeurs négatifs avec des résultats moins convaincants. La marge opérationnelle est ressortie historiquement élevée à 21.4% grâce à un effet volume et mix produits favorables (retour à la normale de la production de vaccins). Elmos (-19.1%) affiche la plus mauvaise performance en raison du destockage sur les semiconducteurs pour l'automobile qui se prolonge sur cette deuxième partie d'année avec les révisions à la baisse de la production automobile mondiale. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Octobre 2024

Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions. Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 4.5% sur la période. En Octobre, la répartition sectorielle a légèrement pénalisé le fonds, notamment sa sous-exposition significative aux valeurs financières qui ont enregistré la plus forte progression sur le mois (+2.3%). Au niveau des valeurs, plusieurs sociétés du portefeuille ont souffert des difficultés persistantes de l'économie allemande, ce qui a entraîné des baisses à deux chiffres pour plusieurs de ces titres. Le fabricant allemand de semiconducteurs Elmos (-16.9% en octobre) a par exemple été affecté par les pressions sur le secteur automobile européen et par les résultats mitigés de son concurrent Melexis, même si Elmos devrait moins souffrir en raison d'une moindre exposition à l'électrification du véhicule. Mersen (-25.0%) fait également partie de principaux contributeurs négatifs après avoir été pénalisé par un ralentissement soudain de la demande, notamment concernant le solaire en Chine et les semiconducteurs.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

En revanche, Trigano (+9.6%), meilleur contributeur du mois, a bénéficié de la validation par les autorités de la concurrence du rachat de Bio Habitat, la filiale de Bénéteau spécialisée dans les mobile homes. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Novembre 2024

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3.7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed. Les petites et moyennes capitalisations ont mieux résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme est resté stable sur la période. En novembre, la victoire de Donald Trump a semé l'incertitude sur l'Europe et a créé des dispersions sectorielles importantes. La France et les micro-caps (<1Md ?) ont été davantage touchées avec des baisses plus marquées. Au niveau des valeurs, les publications de résultats demeurant mitigées avec des déceptions dans le secteur de la santé : Rovi (-17.5% sur le mois) a publié un très solide Q3 mais des perspectives 2025 en retrait par rapport à 2024, notamment en raison de l'arrêt d'une activité de transfert de technologie refacturé à Moderna. Equasens (-14.8%) n'est pas parvenu à renouer avec la croissance notamment sur sa division dédiée aux pharmacies en France, mais espère toujours retrouver une dynamique positive en fin d'année. De son côté, SanLorenzo (-9.8%) a souffert d'une baisse de ses prises de commandes dans la gamme « superyacht », mais la société se montre confiante pour 2025 avec un carnet de commande confortable. La réaction de ces titres nous paraît exagérée par rapport à l'impact des révisions de perspectives financières attendues ; nous sommes convaincus que la valorisation actuelle représente une opportunité intéressante avec des potentiels de rattrapage important à moyen terme. A l'inverse, une nouvelle société a fait l'objet d'une offre publique d'achat : Nexus (+42.1%), spécialiste des logiciels pour les hôpitaux en Allemagne, avec une prime de plus de 40% sur le titre. Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Décembre 2024

La fin d'année 2024 a été marquée par la victoire de Donald Trump et des Républicains aux États-Unis et la poursuite de la croissance américaine. Ce dynamisme contraste avec la faiblesse de l'Europe et de la Chine. Les banques centrales ont poursuivi leur cycle de baisse de taux mais restent vigilantes face au risque de reprise de l'inflation. Les risques géopolitiques sont toujours très présents. Les marchés financiers ont globalement poursuivi leurs tendances positives, et 2024 sera finalement une bonne année pour les investisseurs. Les petites et moyennes capitalisations ont continué de sous-performer les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a progressé de 0.5% sur la période. Au niveau sectoriel, le fonds a été pénalisé par sa sous-pondération aux valeurs financières et par ses surpondérations aux utilities et à la technologie (malgré une très bonne performance des géants de la Tech US, les petites capitalisations européennes de la technologie, qui sont essentiellement des cabinets de conseil dépendants de l'activité économique des entreprises, affichent quant à elles un recul de -5.4% en 2024). Au niveau des valeurs, Esker (+64.0% en 2024) est le principal contributeur positif après avoir bénéficié d'une offre publique d'achat de Bridgepoint, valorisant l'entreprise à 1,6 milliard d'euros (prime de 30% par rapport au cours du 8 août, date précédant les rumeurs de marché sur une potentielle opération). Harvia (+59.2%), leader du marché du sauna, avait connu une très forte croissance durant le Covid suivie d'une année de normalisation en 2023. 2024 marque le retour de la croissance avec des marges opérationnelles supérieures à 20%; le groupe a bénéficié d'une excellente performance en Amérique du Nord avec une belle acquisition et une forte croissance avec un taux de pénétration du sauna qui reste encore faible dans la zone. A l'inverse, Aixtron (-65.0%) est un gros contributeur négatif de 2024. Le fabricant de semi-conducteurs a souffert de plusieurs déceptions concernant ses technologies : SIC, GAN, MicroLED. Nous avons sorti le titre au cours de l'année. Befesa (-39.9%) a quant à lui souffert de l'activité économique décevante en Chine alors que le groupe y a investi au cours des dernières années. Néanmoins, la sanction nous paraît démesurée. En effet, le taux d'utilisation en Europe demeure bon, les prix du zinc ont rebondi et ceux de l'énergie et des charges de traitement s'inscrivent en baisse. Au cours des prochaines semaines, nous pensons que le segment des microcaps européennes devraient se redresser, si la situation politique s'améliore. Nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR (C) en devise EUR : -3,82%
- Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F (C) en devise EUR : -3,44%
- Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER (C) en devise EUR : -3,44%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	10 504 775,52	3 531 584,41

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Vie du fonds sur l'exercice sous revue

Le conseil de Surveillance du fonds a examiné et approuvé le rapport annuel de l'exercice précédent.

- 16 décembre 2024 : mise à jour paragraphe sur les gates
- 1er octobre 2024 : modification du tableau des frais (scission des frais de gestion financière et des frais - administratifs et introduction du forfait)
- 15 juillet 2024 : clôture des parts "PER CA"
- 2 avril 2024 : Introduction du forfait de « Frais de fonctionnement et autres services »

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations spécifiques

OPC nourricier

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,79% TTC, dont 0,51% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 1,28% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,39% TTC, dont 0,11% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 1,28% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,39% TTC, dont 0,11% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 1,28% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER.

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du fonds.

Le FCPE étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer. Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPC ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

L'engagement.

- Effet de Levier :

Le% d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 99,87%.

Le% d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100,00%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remploi du collatéral : 100%.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
 - Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
 - Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
 - Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
 - Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2024

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5% de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

- Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

**Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI MULTI GERANT PEA PME ESR

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCPE AMUNDI MULTI GERANT PEA PME ESR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI MULTI GERANT PEA PME ESR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	28 831 716,21
OPCVM	28 831 716,21
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	28 831 716,21
Créances et comptes d'ajustement actifs	133 066,47
Comptes financiers	47 515,88
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	180 582,35
Total de l'actif I+II	29 012 298,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	29 878 951,68
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-1 027 372,62
Capitaux propres I	28 851 579,06
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	28 851 579,06
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	160 719,50
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	160 719,50
Total Passifs : I+II+III+IV	29 012 298,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	653,01
Sous-total produits sur opérations financières	653,01
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-54,10
Sous-total charges sur opérations financières	-54,10
Total revenus financiers nets (A)	598,91
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-29 413,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-29 413,44
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-28 814,53
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-4 384,13
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-33 198,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-46 767,32
Frais de transactions externes et frais de cession	
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-46 767,32
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-12 581,42
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-59 348,74

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-867 299,72
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-867 299,72
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-67 525,50
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-934 825,22
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	-1 027 372,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le Fonds « AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR » est nourricier du Fonds AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME également classé en « Actions internationales ». A ce titre, l'actif du Fonds « AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR » est investi en totalité et en permanence en parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S et à titre accessoire en liquidités.

Le Fonds a pour objectif d'avoir la même performance que celle du maître diminué des frais de gestion propres au nourricier.

L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque sont identiques à ceux du maître :

Objectif de gestion et stratégie d'investissement du maître :

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Indicateur de référence :

Compte tenu de l'objectif de gestion, le fonds ne possède pas d'indicateur de référence.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	9 140 230,91	12 117 516,41	14 564 483,96	22 618 329,11	28 851 579,06
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR en EUR					
Actif net		168,10	118,72	71 385,84	108 208,92
Nombre de titres		1,0000	1,0000	578,0000	911,0000
Valeur liquidative unitaire		168,10	118,72	123,50	118,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		9,36	17,14	-0,43	-0,24
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,48	-0,40	-0,52	-0,62
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F en EUR					
Actif net	9 140 230,91	12 115 105,74	8 330 383,21	13 617 727,52	16 992 071,69
Nombre de titres	72 016,1013	71 840,1548	69 720,4688	109 162,4981	141 060,9261
Valeur liquidative unitaire	126,91	168,63	119,48	124,74	120,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,76	9,78	17,16	-0,47	-0,24
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,09	-0,15	-0,13	-0,12	-0,13
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER en EUR					
Actif net		2 073,79	6 233 862,32	8 929 090,62	11 751 298,45
Nombre de titres		12,2862	52 128,9458	71 515,8718	97 470,3724
Valeur liquidative unitaire		168,79	119,58	124,85	120,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		9,35	17,18	-0,47	-0,24
Capitalisation unitaire sur revenu			-0,13	-0,12	-0,13

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA en EUR					
Actif net		168,78	119,71	125,13	
Nombre de titres		1,0000	1,0000	1,0000	
Valeur liquidative unitaire		168,78	119,71	125,13	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		9,36	17,22	-0,38	
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,01	-0,01		

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
P1	Frais de gestion financière	Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR : 0,50% TTC maximum	Fonds
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - E : 0,60% TTC maximum	Entreprise
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F : 0,10% TTC maximum	Fonds
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER : 0,10% TTC maximum	Fonds
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR : 0,05% TTC	Fonds
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - E : 0,05% TTC	Fonds
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F : 0,05% TTC	Fonds
			AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER : 0,05% TTC	Fonds
P3	Frais indirects : Commission de souscription	Actif net	Néant	Sans objet
	Commission de rachat	Actif net	Néant	Sans objet
	Frais de gestion	Actif net	1,00% TTC l'an maximum	Fonds
P4	Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	Sans objet

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts liés aux contributions dues par la Société de gestion à l'Autorité des Marchés Financiers au titre de la gestion du Fonds.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)

Frais et coûts des données

Frais de commissariat aux comptes

Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable

Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC

Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)

Frais et coûts opérationnels

Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 171,20 euros, ils sont pris en charge par le fonds.

Swing pricing

En tant que FCPE nourricier, votre Fonds supporte indirectement le mécanisme anti-dilution dit « swing pricing » mis en oeuvre au niveau de son OPC maître.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	22 618 329,11
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	11 207 494,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 031 363,15
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-28 814,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-46 767,32
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-867 299,72
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	28 851 579,06

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice	714,0000	88 497,82
Parts rachetées durant l'exercice	-381,0000	-41 173,18
Solde net des souscriptions/rachats	333,0000	47 324,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	911,0000	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	55 694,0507	6 886 573,01
Parts rachetées durant l'exercice	-23 795,6227	-2 951 472,21
Solde net des souscriptions/rachats	31 898,4280	3 935 100,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	141 060,9261	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice	34 400,5489	4 232 423,84
Parts rachetées durant l'exercice	-8 446,0483	-1 038 588,80
Solde net des souscriptions/rachats	25 954,5006	3 193 835,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	97 470,3724	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,0000	-128,96
Solde net des souscriptions/rachats	-1,0000	-128,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI MULTI- GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR FR0014001DO7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	108 208,92	911,0000	118,78
AMUNDI MULTI- GERANTS PEA PME ESR F QS0003527726	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 992 071,69	141 060,9261	120,45
AMUNDI MULTI- GERANTS PEA PME ESR PER FR0014001DM1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 751 298,45	97 470,3724	120,56

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	47,52				47,52
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					47,52

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	47,52						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	47,52						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013277837	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	28 831 716,21
Total						28 831 716,21

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	133 066,47
Total des créances		133 066,47
Dettes		
	Achats à règlement différé	141 149,86
	Rachats à payer	9 218,72
	Frais de gestion fixe	10 350,92
Total des dettes		160 719,50
Total des créances et des dettes		-27 653,03

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	465,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 720,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 227,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			28 831 716,21
	FR0013277837	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	28 831 716,21
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			28 831 716,21

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-33 198,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-33 198,66
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-33 198,66

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-570,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-570,03
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-570,03
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-570,03
Total	-570,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-19 289,16
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-19 289,16
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-19 289,16
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-19 289,16
Total	-19 289,16
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-13 339,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-13 339,47
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-13 339,47
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-13 339,47
Total	-13 339,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<p>Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)</p> <p>Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau</p> <p>Sommes distribuables au titre du revenu net</p> <p>Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation</p>	
Total	
<p>* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires</p> <p>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu</p>	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-59 348,74
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-59 348,74
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-59 348,74

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-223,27
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-223,27
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-223,27
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-223,27
Total	-223,27
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-34 952,85
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-34 952,85
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-34 952,85
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-34 952,85
Total	-34 952,85
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-24 172,62
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-24 172,62
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-24 172,62
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-24 172,62
Total	-24 172,62
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<p>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)</p> <p>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées</p> <p>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</p> <p>Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation</p>	
Total	
<p>* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés</p> <p>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes</p>	

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			28 831 716,21	99,93
OPCVM			28 831 716,21	99,93
Gestion collective			28 831 716,21	99,93
AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	EUR	210 281,644	28 831 716,21	99,93
Total			28 831 716,21	99,93

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR FCPE - Fonds d'épargne salariale

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 831 716,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	180 582,35
Autres passifs (-)	-160 719,50
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	28 851 579,06

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	EUR	911,0000	118,78
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	EUR	141 060,9261	120,45
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	EUR	97 470,3724	120,56

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	22 772 592,14	14 563 250,11
OPC MAÎTRE	22 772 592,14	14 563 250,11
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	13 481,26	23 563,21
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 481,26	23 563,21
COMPTES FINANCIERS	15 525,81	0,00
Liquidités	15 525,81	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	22 801 599,21	14 586 813,32

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 727 511,27	12 488 260,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-86 687,07	2 092 760,14
Résultat de l'exercice (a,b)	-22 495,09	-16 537,09
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 618 329,11	14 564 483,96
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	183 270,10	4 590,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	183 270,10	4 590,14
COMPTES FINANCIERS	0,00	17 739,22
Concours bancaires courants	0,00	17 739,22
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	22 801 599,21	14 586 813,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	425,81	4,95
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	425,81	4,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	612,81	329,84
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	612,81	329,84
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-187,00	-324,89
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	18 418,48	13 264,68
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-18 605,48	-13 589,57
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-3 889,61	-2 947,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-22 495,09	-16 537,09

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Prise en charge Fonds/Entreprise
P1 P2	Frais administratifs externes à la société de gestion (Dépositaire, valorisateur, CAC)	Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F :0,10 % TTC maximum	Fonds
		Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER :0,10 % TTC maximum	Fonds
		Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER CA :0,25 % TTC maximum	Fonds
		Actif net	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR :0,50 % TTC maximum	Fonds
P3	Frais indirects :			
	Commission de souscription	Actif net	Néant	Fonds
	Commission de rachat	Actif net	Néant	Fonds
	Frais de gestion	Actif net	1,00 % TTC l'an maximum	Fonds
P4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Néant	Fonds
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	Fonds

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 027,20 euros , ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 564 483,96	12 117 516,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	9 488 410,92	13 877 827,19
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-2 321 794,25	-7 259 291,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13,63	1 473 990,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-75 471,20	-40 033,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	981 291,53	-5 591 935,77
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-207 559,90	-1 188 851,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 188 851,43	-4 403 084,34
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-18 605,48	-13 589,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 618 329,11	14 564 483,96

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 488 410,92	13 877 827,19
Versements de la réserve spéciale de participation	773 609,74	330 578,74
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	597 316,11	765 908,76
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	3 514 574,68	337 329,20
Abondements de l'entreprise	1 295 146,86	949 831,63
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	3 297 340,65	11 486 476,42
Transferts provenant d'un CET	0,00	467,27
Transferts provenant de jours de congés non pris	10 422,88	7 235,17
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	2 321 794,25	7 259 291,32
Rachats	1 185 297,33	445 138,65
Transferts à destination d'un autre OPC	1 136 496,92	6 814 152,67

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	2 881,77
	Souscriptions à recevoir	10 599,49
TOTAL DES CRÉANCES		13 481,26
DETTES		
	Achats à règlement différé	178 182,56
	Rachats à payer	5,20
	Frais de gestion fixe	5 082,34
TOTAL DES DETTES		183 270,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-169 788,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR		
Parts souscrites durant l'exercice	585,0000	70 066,51
Parts rachetées durant l'exercice	-8,0000	-869,84
Solde net des souscriptions/rachats	577,0000	69 196,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	578,0000	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F		
Parts souscrites durant l'exercice	54 190,6901	6 567 003,57
Parts rachetées durant l'exercice	-14 748,6608	-1 784 248,60
Solde net des souscriptions/rachats	39 442,0293	4 782 754,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	109 162,4981	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER		
Parts souscrites durant l'exercice	23 768,6830	2 851 340,84
Parts rachetées durant l'exercice	-4 381,7570	-536 675,81
Solde net des souscriptions/rachats	19 386,9260	2 314 665,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	71 515,8718	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	121,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 939,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 357,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			22 772 592,14
	FR0013277837	AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	22 772 592,14
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			22 772 592,14

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-22 495,09	-16 537,09
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-22 495,09	-16 537,09

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-306,02	-0,40
Total	-306,02	-0,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-13 401,63	-9 358,35
Total	-13 401,63	-9 358,35

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-8 787,44	-7 178,33
Total	-8 787,44	-7 178,33

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-0,01
Total	0,00	-0,01

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-86 687,07	2 092 760,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-86 687,07	2 092 760,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-251,26	17,14
Total	-251,26	17,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-52 205,04	1 197 000,75
Total	-52 205,04	1 197 000,75

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-34 230,39	895 725,03
Total	-34 230,39	895 725,03

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,38	17,22
Total	-0,38	17,22

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	9 140 230,91	12 117 516,41	14 564 483,96	22 618 329,11
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR en EUR				
Actif net	0,00	168,10	118,72	71 385,84
Nombre de titres	0,00	1,0000	1,0000	578,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	168,10	118,72	123,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	9,36	17,14	-0,43
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,48	-0,40	-0,52
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F en EUR				
Actif net	9 140 230,91	12 115 105,74	8 330 383,21	13 617 727,52
Nombre de titres	72 016,1013	71 840,1548	69 720,4688	109 162,4981
Valeur liquidative unitaire	126,91	168,63	119,48	124,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,76	9,78	17,16	-0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,09	-0,15	-0,13	-0,12
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER en EUR				
Actif net	0,00	2 073,79	6 233 862,32	8 929 090,62
Nombre de titres	0,00	12,2862	52 128,9458	71 515,8718
Valeur liquidative unitaire	0,00	168,79	119,58	124,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	9,35	17,18	-0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,13	-0,12
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA en EUR				
Actif net	0,00	168,78	119,71	125,13
Nombre de titres	0,00	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	168,78	119,71	125,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	9,36	17,22	-0,38
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,01	-0,01	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME PART S-C	EUR	160 551,27	22 772 592,14	100,68
TOTAL FRANCE			22 772 592,14	100,68
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 772 592,14	100,68
TOTAL Organismes de placement collectif			22 772 592,14	100,68
Créances			13 481,26	0,06
Dettes			-183 270,10	-0,81
Comptes financiers			15 525,81	0,07
Actif net			22 618 329,11	100,00

Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR ASSUREUR	EUR	578,0000	123,50
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER	EUR	71 515,8718	124,85
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR PER CA	EUR	1,0000	125,13
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR F	EUR	109 162,4981	124,74

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexe(s)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000127429 - FR0014001DM1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - PER, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR, nourricier de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM (ESR = Epargne Salariale & Retraite).

La performance AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants:

1ère étape, Amundi AM effectuera une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retiendra les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement. Enfin, et en 4ème étape, les gérants délégués sélectionneront dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées seront émises, essentiellement, par des entreprises de l'Union Européenne employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par les gérants délégués, et non en cours de vie. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 820	€1 670
	Rendement annuel moyen	-81,8%	-30,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 250	€6 550
	Rendement annuel moyen	-37,5%	-8,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 330	€12 250
	Rendement annuel moyen	-6,7%	4,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 210	€18 720
	Rendement annuel moyen	62,1%	13,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 18/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 140	€1 985
Incidence des coûts annuels**	11,6%	3,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,02% avant déduction des coûts et de 4,14% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,56% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	140,38 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000127449 - FR0014001DO7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - ASSUREUR, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR, nourricier de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM (ESR = Epargne Salariale & Retraite).

La performance AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants:

1ère étape, Amundi AM effectuera une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retiendra les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, et en 4ème étape, les gérants délégués sélectionneront dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées seront émises, essentiellement, par des entreprises de l'Union Européenne employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par les gérants délégués, et non en cours de vie. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

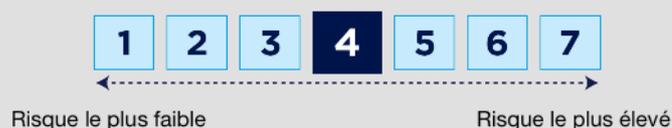
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 980	€1 820
	Rendement annuel moyen	-80,2%	-28,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 780	€7 070
	Rendement annuel moyen	-32,2%	-6,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 120	€13 080
	Rendement annuel moyen	1,2%	5,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€17 580	€19 970
	Rendement annuel moyen	75,8%	14,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 18/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€392	€1 532
Incidence des coûts annuels**	4,0%	2,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,02% avant déduction des coûts et de 5,52% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,96% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	192,05 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER.

Si vous avez une réclamation au sujet du PER ou son gestionnaire, vous devrez vous rapprocher de celui qui vous a conseillé ou vendu ce produit pour connaître les démarches à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre gestionnaire de PER. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Gestionnaire de PER: Assureur gestionnaire de PER indiqué au règlement.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre gestionnaire de PER.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre gestionnaire de PER.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - E (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000123649 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - E, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR, nourricier de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM (ESR = Epargne Salariale & Retraite).

La performance AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants :

1ère étape, Amundi AM effectuera une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retiendra les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, et en 4ème étape, les gérants délégués sélectionneront dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées seront émises, essentiellement, par des entreprises de l'Union Européenne employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par les gérants délégués, et non en cours de vie. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 960	€1 800
	Rendement annuel moyen	-80,4%	-29,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 740	€7 210
	Rendement annuel moyen	-32,6%	-6,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 100	€13 450
	Rendement annuel moyen	1,0%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€17 520	€20 370
	Rendement annuel moyen	75,2%	15,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 18/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€441	€1 310
Incidence des coûts annuels**	4,5%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,31% avant déduction des coûts et de 6,11% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,46% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	141,59 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Teneur de comptes : SOCIETE GENERALE, Amundi ESR et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000123659 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR - F, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée indéterminée. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : FCPE Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR, nourricier de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM (ESR = Epargne Salariale & Retraite).

La performance AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants:

1ère étape, Amundi AM effectuera une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retiendra les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, et en 4ème étape, les gérants délégués sélectionneront dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées seront émises, essentiellement, par des entreprises de l'Union Européenne employant moins de 5 000 personnes et ayant, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par les gérants délégués, et non en cours de vie. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

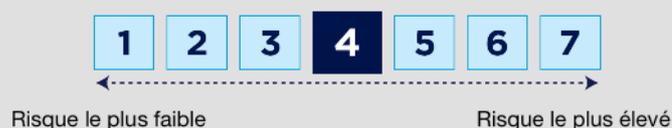
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 960	€1 800
	Rendement annuel moyen	-80,4%	-29,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 740	€7 210
	Rendement annuel moyen	-32,6%	-6,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 090	€13 400
	Rendement annuel moyen	0,9%	6,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€17 500	€20 290
	Rendement annuel moyen	75,0%	15,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 18/09/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€451	€1 378
Incidence des coûts annuels**	4,6%	2,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,34% avant déduction des coûts et de 6,03% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,56% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	151,29 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Teneur de comptes : SOCIETE GENERALE, Amundi ESR et/ou tout autre teneur de compte désigné par votre entreprise.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ESR

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Rapport annuel de l'OPC Maître

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

FCP d'Amundi

RAPPORT ANNUEL - 31/12/2024

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Sommaire

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	11
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	20
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	26
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	28
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	33
Actif	33
Passif	34
Compte de résultat	35
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	38
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	39
Règles & méthodes comptables	42
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	46
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	47
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	49
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	50
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	50
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	50
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	51
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	52
Exposition directe sur le marché des devises	53
Exposition directe aux marchés de crédit	54
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	55
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	56
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	57
Créances et dettes - ventilation par nature	57
Frais de gestion, autres frais et charges	58
Engagements reçus et donnés	63
Acquisitions temporaires	63
Instruments d'entités liées	64
Détermination et ventilation des sommes distribuables	65
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	65

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	68
Inventaire des actifs et passifs	71
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	79
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	82
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	82
Synthèse de l'inventaire	83
Caractéristiques de l'OPC	84
Comptes annuels au 29/12/2023	96

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
08/11/2024	NOTE DETAILLÉE	Modification	<p>ActionsL'univers d'investissement du FCP est centré sur les petites et moyennes entreprises et/ou les entreprises de taille intermédiaire des pays de l'Union Européenne. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et au PEA-PME, il ne peut détenir moins de 75 % de son actif en actions de sociétés ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale. Celle-ci contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale et être soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent dans un Etat de l'Union Européenne, occupant, d'une part, moins de 5000 personnes et ayant, d'autre part, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie. Le FCP peut toutefois investir à hauteur de 20% de son actif net dans des actions hors pays de l'Union Européenne, si des opportunités se présentent. La répartition entre les secteurs et les zones géographiques telles que précisées ci-dessus peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des</p>	<p>ActionsL'univers d'investissement du FCP est centré sur les petites et moyennes entreprises et/ou les entreprises de taille intermédiaire des pays de l'Union Européenne. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et au PEA-PME, il ne peut détenir moins de 75 % de son actif en actions de sociétés ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale. Celle-ci contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale et être soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent. Les émetteurs doivent en outre respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME tels que prévus par le Code monétaire et financier. Le FCP peut toutefois investir à hauteur de 20% de son actif net dans des actions hors pays de l'Union Européenne, si des opportunités se présentent. La répartition entre les secteurs et les zones géographiques telles que précisées ci-dessus peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de performance anticipées. Le FCP peut être investi dans les types d'instruments suivants : - actions ordinaires, - actions à droit préférentiel. Le fonds peut être exposé entre 80% et</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
			<p>perspectives de performance anticipées. Le FCP peut être investi dans les types d'instruments suivants : - actions ordinaires, - actions à droit préférentiel. Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds aura vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Instruments du marché obligataire et monétaire : Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit interne à la société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur les analyses de crédit et de marchés établies par la société de gestion. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous. Le gérant peut investir, jusqu'à 20%, dans des obligations privées ou publiques, et/ou dans des titres de créance et instruments du marché monétaire privés ou publics admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé ayant une notation :- allant de AAA à BBB chez Standard & Poor's et/ ou chez Fitch Ratings et/ ou allant de Aaa à Baa2 chez Moody's pour les titres long terme, ou - allant de A-1 + à A-3 chez Standard & Poor's,</p>	<p>120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Instruments du marché obligataire et monétaire : Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit interne à la société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur les analyses de crédit et de marchés établies par la société de gestion. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous. Le gérant peut investir, jusqu'à 20%, dans des obligations privées ou publiques, et/ou dans des titres de créance et instruments du marché monétaire privés ou publics admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé ayant une notation :- allant de AAA à BBB chez Standard & Poor's et/ ou chez Fitch Ratings et/ ou allant de Aaa à Baa2 chez Moody's pour les titres long terme, ou - allant de A-1 + à A-3 chez Standard & Poor's, et/ ou allant de F1+ à F3 chez Fitch Ratings et/ou allant de P1 à P-3 chez Moody's pour les titres à court terme. La notation de l'émetteur ou, à défaut, du groupe de l'émetteur peut être prise en compte dans</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
			<p>et/ ou allant de F1+ à F3 chez Fitch Ratings et/ou allant de P1 à P-3 chez Moody's pour les titres à court terme.La notation de l'émetteur ou, à défaut, du groupe de l'émetteur pourra être prise en compte dans cette analyse. Dans l'hypothèse où la dégradation par les agences de notation d'un instrument ou de son émetteur en-dessous du rating minimum autorisé à l'achat interviendrait après l'achat des titres, le gérant se réserve la possibilité d'en conserver l'exposition dans la limite de 10% de l'actif net. Devises :Devises euro, £, CHF, Sek, Nok, Dkk et turque.La gestion du risque de change se fera dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net.</p>	<p>cette analyse. Dans l'hypothèse où la dégradation par les agences de notation d'un instrument ou de son émetteur en-dessous du rating minimum autorisé à l'achat interviendrait après l'achat des titres, le gérant se réserve la possibilité d'en conserver l'exposition dans la limite de 10% de l'actif net. Devises :Devises euro, £, CHF, Sek, Nok, Dkk et turque.La gestion du risque de change se fait dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net.</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
08/11/2024	NOTE DETAILLÉE	Modification	<p>ActionsL'univers d'investissement du FCP est centré sur les petites et moyennes entreprises et/ou les entreprises de taille intermédiaire des pays de l'Union Européenne. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et au PEA-PME, il ne peut détenir moins de 75 % de son actif en actions de sociétés ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale. Celle-ci contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale et être soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent dans un Etat de l'Union Européenne, occupant, d'une part, moins de 5000 personnes et ayant, d'autre part, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ces critères sont appréciés à l'acquisition des titres par le fonds, et non en cours de vie. Le FCP peut toutefois investir à hauteur de 20% de son actif net dans des actions hors pays de l'Union Européenne, si des opportunités se présentent. La répartition entre les secteurs et les zones géographiques telles que précisées ci-dessus peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des</p>	<p>ActionsL'univers d'investissement du FCP est centré sur les petites et moyennes entreprises et/ou les entreprises de taille intermédiaire des pays de l'Union Européenne. Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et au PEA-PME, il ne peut détenir moins de 75 % de son actif en actions de sociétés ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ayant conclu avec la France une convention fiscale. Celle-ci contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale et être soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent. Les émetteurs doivent en outre respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME tels que prévus par le Code monétaire et financier. Le FCP peut toutefois investir à hauteur de 20% de son actif net dans des actions hors pays de l'Union Européenne, si des opportunités se présentent. La répartition entre les secteurs et les zones géographiques telles que précisées ci-dessus peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de performance anticipées. Le FCP peut être investi dans les types d'instruments suivants : - actions ordinaires, - actions à droit préférentiel. Le fonds peut être exposé entre 80% et</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
			<p>perspectives de performance anticipées. Le FCP peut être investi dans les types d'instruments suivants : - actions ordinaires, - actions à droit préférentiel. Le fonds pourra être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions, en pratique le fonds aura vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Instruments du marché obligataire et monétaire : Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit interne à la société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur les analyses de crédit et de marchés établies par la société de gestion. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous. Le gérant peut investir, jusqu'à 20%, dans des obligations privées ou publiques, et/ou dans des titres de créance et instruments du marché monétaire privés ou publics admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé ayant une notation :- allant de AAA à BBB chez Standard & Poor's et/ ou chez Fitch Ratings et/ ou allant de Aaa à Baa2 chez Moody's pour les titres long terme, ou - allant de A-1 + à A-3 chez Standard & Poor's,</p>	<p>120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Instruments du marché obligataire et monétaire : Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit interne à la société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur les analyses de crédit et de marchés établies par la société de gestion. A titre d'information, la gestion peut recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous. Le gérant peut investir, jusqu'à 20%, dans des obligations privées ou publiques, et/ou dans des titres de créance et instruments du marché monétaire privés ou publics admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé ayant une notation :- allant de AAA à BBB chez Standard & Poor's et/ ou chez Fitch Ratings et/ ou allant de Aaa à Baa2 chez Moody's pour les titres long terme, ou - allant de A-1 + à A-3 chez Standard & Poor's, et/ ou allant de F1+ à F3 chez Fitch Ratings et/ou allant de P1 à P-3 chez Moody's pour les titres à court terme. La notation de l'émetteur ou, à défaut, du groupe de l'émetteur peut être prise en compte dans</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
			<p>et/ ou allant de F1+ à F3 chez Fitch Ratings et/ou allant de P1 à P-3 chez Moody's pour les titres à court terme.La notation de l'émetteur ou, à défaut, du groupe de l'émetteur pourra être prise en compte dans cette analyse. Dans l'hypothèse où la dégradation par les agences de notation d'un instrument ou de son émetteur en-dessous du rating minimum autorisé à l'achat interviendrait après l'achat des titres, le gérant se réserve la possibilité d'en conserver l'exposition dans la limite de 10% de l'actif net. Devises :Devises euro, £, CHF, Sek, Nok, Dkk et turque.La gestion du risque de change se fera dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net.</p>	<p>cette analyse. Dans l'hypothèse où la dégradation par les agences de notation d'un instrument ou de son émetteur en-dessous du rating minimum autorisé à l'achat interviendrait après l'achat des titres, le gérant se réserve la possibilité d'en conserver l'exposition dans la limite de 10% de l'actif net. Devises :Devises euro, £, CHF, Sek, Nok, Dkk et turque.La gestion du risque de change se fait dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net.</p>

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Date de prospectus/DICI mis à jour	Section	Type de mise à jour	Avant	Après
08/11/2024	NOTE DETAILLÉE	Modification	<p>Part P-C : Tous souscripteurs</p> <p>Part S-C : Part réservée aux OPC d'Epargne Salariale gérés par les sociétés de gestion d'Amundi et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) gérés par les sociétés de gestion d'Amundi</p> <p>Part PERI-C : Réservee aux entités du Groupe Crédit Agricole dans le cadre d'un Plan d'Epargne Retraite Individuel. Le fonds s'adresse à tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques souhaitant bénéficier du rendement lié à l'univers d'investissement des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne.</p>	<p>Part FA-C : Réservee aux compagnies d'assurance-vie établie en France en tant que support d'unité de compte.</p> <p>Part P-C : Tous souscripteurs.</p> <p>Part S-C : Réservee aux OPC d'Epargne Salariale gérés par les sociétés de gestion d'Amundi et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) gérés par les sociétés de gestion d'Amundi</p> <p>Part PERI-C : Réservee aux entités du Groupe Crédit Agricole dans le cadre d'un Plan d'Epargne Retraite Individuel. Le fonds s'adresse à tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques souhaitant bénéficier du rendement lié à l'univers d'investissement des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne.</p>
08/11/2024	NOTE DETAILLÉE	Modification	Date de mise à jour du prospectus : 2 avril 2024	Date de mise à jour du prospectus : 8 novembre 2024
08/11/2024	REGLEMENT	Modification	Date de la mise à jour du règlement : 2 avril 2024	Date de la mise à jour du règlement : 8 novembre 2024

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Rapport d'activité

Janvier 2024

Les chiffres économiques publiés en janvier ont montré un creusement de l'écart entre une activité américaine vigoureuse et une conjoncture beaucoup plus faible en zone euro. Les chiffres de la Chine, pour leur part, ont été un peu meilleurs qu'attendu. Les banques centrales ont signalé qu'elles procéderaient à des baisses de taux, mais probablement un peu moins rapidement qu'attendu par les marchés. Les rendements obligataires ont légèrement rebondi et les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, connu des performances positives.

Les petites et moyennes capitalisations ont souffert plus fortement que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu plus de 2%.

Sur le mois, la répartition sectorielle du portefeuille s'est révélée neutre, le fonds ayant bénéficié de ses sous-expositions aux secteurs de l'énergie et de l'immobilier en recul de -8.4% et -3.3% respectivement en janvier, mais ayant souffert de sa surexposition aux utilities qui ont sous-performé sur le mois (-2.7%).

La sélection de valeurs a été pénalisante ce mois-ci. La révision des attentes concernant les baisses de taux, conjuguée à une baisse des prix de l'électricité, ont impacté négativement le thème des énergies renouvelables (Solaria, -26.4% en janvier) est un gros contributeur négatif sous l'effet d'une baisse des prix d'électricité en Espagne et de craintes autour de décalage de mises en service de nouvelles capacités qui pourraient remettre en question ses objectifs financiers 2024 et 2025. Equasens (-12.8%) a souffert des craintes de ralentissement liées à la fin des référencements Ségur. Nous avons par ailleurs allégé Adesso (-13.3%) qui souffre du renforcement de l'intensité concurrentielle dans les licences, de difficultés persistances du secteur public et de pressions sur les marges avec l'inflation salariale. A l'inverse, nous avons renforcé Virbac, 6ème acteur mondial du marché vétérinaire, qui a enregistré un fort rebond en fin d'année avec une activité dynamique en petfood et au Chili et Elmos qui a été sanctionnée suite à des craintes de ralentissement du marché des semis-automobiles.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les petites et moyennes capitalisations ont progressé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 0.5%.

Sur le mois, le fonds a notamment bénéficié de son absence du secteur immobilier, auteur du plus fort recul sectoriel (-5.9%) et de sa surexposition significative à la technologie. Au niveau de la sélection, le fonds a notamment bénéficié de publications favorables comme celle du leader des saunas, Harvia (retour de la croissance organique au Q4, excellente performance en Amérique du Nord, marges opérationnelles supérieures à 20%) ou d'Inwido, leader européen dans les fenêtres (stabilité des marges en 2023 en dépit d'un déclin des volumes et forte génération de cash-flow permettant d'envisager de nouvelles acquisitions après l'intégration réussie de Sidey). A l'inverse, les résultats de Poujoulat ont déçu (perspective de chiffre d'affaires revu en baisse avec l'effet prix sur le granulé de bois et une reprise plus tardive qu'escompté en conduits de cheminée). Les producteurs d'énergies renouvelables Solaria et EnergieKontor font également partie des principaux contributeurs négatifs du mois de février. Ils continuent de souffrir de taux élevés et d'une baisse marquée des prix de l'électricité en Europe. Ces titres ont retrouvé des niveaux antérieurs au conflit en Ukraine à la suite d'une performance significativement négative depuis le début d'année ; nous avons donc conservé nos positions.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Les petites et moyennes capitalisations ont progressé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 1.7%.

Sur le mois, le fonds a légèrement souffert de sa répartition sectorielle, notamment de sa surexposition aux utilities qui continuent de souffrir de l'environnement de taux élevés ainsi que de sa sous-exposition aux valeurs financières qui, elles, bénéficient de cet environnement.

L'intégralité de la bonne performance en mars provient de la sélection de valeurs notamment dans le secteur de la santé. Medios (+12.2% en mars) a par exemple réagi positivement à l'annonce de l'acquisition de Ceban Pharmaceuticals, opération relative dès 2024 et renforçant la stratégie d'expansion internationale. Laboratorios Farmaceuticos Rovi (+9.3%) fait également partie des meilleurs contributeurs du mois. Esker (+16.1%) est le principal contributeur du mois. La bonne dynamique commerciale devrait permettre de délivrer 12 à 14% de croissance organique en 2024 avec un rebond des marges grâce à une atténuation des facteurs qui se sont révélés défavorables en 2023 (inflation, moindres recrutements, effet devise, intégration de Market Dojo). L'aspect spéculatif du dossier redevient également d'actualité avec un management qui semble moins fermé à l'idée que par le passé.

En revanche, PVA Tepla (-16.6%), fabricant d'équipements participant à la production de plaques de semi-conducteurs ainsi qu'à l'inspection de leur qualité, est un important contributeur négatif du mois après avoir déçu sur des perspectives jugées prudentes. Nexus (-3.8%) et Adesso (-4.7%), malgré des publications solides se sont inscrits en repli suite à de bons parcours et des doutes sur leur capacité à délivrer des rentabilités plus élevées en 2024. Pour sa part, Séché Environnement (-5.7%) se prépare à une année de transition, impactée par des prix de l'énergie en repli, ne lui permettant pas d'attendre une progression de ses résultats et ce malgré une croissance attendue du chiffre d'affaires.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux Etats-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé.

Les petites et moyennes capitalisations ont baissé autant que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 1.8%.

Sur le mois, le fonds a légèrement souffert de sa répartition sectorielle, notamment de sa surexposition, qui a continué à souffrir de prises de bénéfices, affichant un recul de -1.9% sur le mois ainsi que de son absence du secteur financier qui affiche une progression de +2.2% sur le mois.

En avril, la sélection de valeurs a également été mitigée. Befesa (-15.3%) est le principal contributeur négatif du mois. Le groupe s'est montré prudent dans sa prévision pour l'année, n'intégrant que partiellement la hausse des prix du zinc, ce qui a entraîné des prises de profits. Alfen (-18.5%) a également sous-performé en raison des inquiétudes liées au départ de son CFO et à des problématiques de production sur des sous-stations pour le client Liander. Toutefois, un communiqué en fin de période a engendré un fort rebond en confirmant la guidance avec un impact limité à 5 M€ pour ces challenges.

A l'inverse, Steico (+32.9%), renforcé au cours du mois, est le principal contributeur positif suite à des résultats pour le premier trimestre faisant apparaître non seulement une stabilisation de la demande, mais surtout une amélioration de la profitabilité avec une nette baisse des coûts d'approvisionnement. Fontaine Pajot (+11.1%) bénéficie d'une forte progression de son chiffre d'affaires au premier semestre grâce à l'accélération des rythmes de production et au succès des derniers lancements. Les opérations sur capital se multiplient, bénéficiant à Salcef (+12.9%), qui progresse suite à une OPA de Morgan Stanley Infrastructure (prime de 20%) et à Voyageurs du Monde (+6.9%) qui profite d'une OPRA sur 20% du capital à 150€ (prime de 16%).

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1^{ère} baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé.

Les petites et moyennes capitalisations ont progressé beaucoup plus que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 6%.

Sur le mois, le fonds a bénéficié de sa répartition sectorielle, notamment de sa sous-exposition aux valeurs financières, qui ont sous-performé l'indice au mois de mai (+5.1% pour le secteur vs +7.9% pour l'indice MSCI Europe Micro Cap ex-UK).

En mai, la sélection de valeurs a été mitigée. El.En (-13.7% en mai) est un important contributeur négatif du mois ; le spécialiste international de la fabrication de lasers groupe a confirmé ses objectifs, dispose d'une valorisation attractive, mais a connu un début d'année poussif pour ses divisions médicale et industrie. Adesso (-10.1%) fait également partie des principaux contributeurs négatifs après avoir fait état d'une belle dynamique d'activités au T1, mais aussi de pressions concernant ses marges. Le fournisseur de produits et services liés aux réseaux électriques Alfen (-11.3%) a quant à lui déçu concernant son activité « Energy storage », impactée par la baisse des prix des batteries.

A l'inverse, Befesa (+22.2%) a pris la tête des contributeurs positifs sur le mois : après avoir souffert en avril suite à la publication d'un objectif prudent, Befesa a rebondi en mai, bénéficiant d'un environnement à venir plus favorable avec la hausse des prix du zinc et la baisse des prix de l'énergie et des charges de traitement par rapport à 2023. Par ailleurs, dans l'anticipation des baisses de taux attendues en juin en Europe, certaines valeurs sensibles aux taux - valeurs de croissance comme Esker (+9.3%) ou Nexus (+11.5%), acteurs des renouvelables tels qu'Energiekontor. (+12.9%) ont profité de ce contexte pour progresser significativement sur le mois.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible. L'instabilité politique en France a pesé significativement sur les indices actions français. Les petites et moyennes capitalisations ont baissé moins que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 5% sur la période.

En juin, la répartition sectorielle du mandat a été source de sous-performance. Ses surexpositions à la consommation discrétionnaire et à la technologie se sont révélées les plus pénalisantes. Au niveau de sa répartition géographique, son exposition au marché français a nettement pénalisé le fonds.

Le mois dernier, les pires contributeurs négatifs sont donc français (Trigano, Virbac, Equasens, Fontaine Pajot, Neurones, Delta Plus, Lectra), alors même que ces sociétés n'ont pourtant pas spécifiquement déçu concernant leurs performances opérationnelles.

A l'inverse, notons les satisfactions sur Medios, gros contributeur positif du mois (+12.7% en juin) suite à la finalisation de l'acquisition de Ceban. Par ailleurs, Wiit a également bien progressé (+27.8%) après la renonciation à un deal potentiel sur Redcentric qui écarte à court terme le risque d'une augmentation de capital - nous avons tiré profit de cette progression significative pour alléger le titre.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Juillet 2024

Au mois de juillet, la reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre. Les petites et moyennes capitalisations ont plus progressé que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a gagné près de 1.8% sur la période.

En juillet, l'impact de la répartition sectorielle du fonds a été globalement neutre. Le portefeuille ayant souffert de son absence du secteur de l'immobilier qui affiche une nette surperformance en juillet (+3.2% vs +0.5% pour l'indice) mais ayant bénéficié de sa surexposition à la technologie (qui progresse de +1.4% en juillet).

Le mois dernier, Esker (+15.5% en juillet) a pris la tête des meilleurs contributeurs du mois après avoir annoncé des prises de commandes records au deuxième trimestre. Inwido (+19.8%) en fait également partie avec un carnet de commandes en progression, au même titre que Vaisala (+13.4%) grâce au relèvement de ses objectifs et une croissance solide de +12% au T2.

A l'inverse, malgré des ambitions revues à la hausse sur le résultat opérationnel (mais principalement liées à des gains sur des couvertures de devises), Steico (-7.6%) figure parmi les plus mauvais contributeurs sur la période.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé.

Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu 0.28% sur la période.

En juillet, la répartition sectorielle a eu un impact limité. Les petites et moyennes valeurs ne brillent pas en relatif mais les baisses de taux attendues et une certaine résilience des économies pourraient changer la donne d'ici la fin d'année.

Au niveau des valeurs, le spécialiste des logiciels d'automatisation des processus back office des entreprises, Esker (+15.7% en août), prend la tête des contributeurs positifs sur le mois. Le secteur est en voie de consolidation avec plusieurs sociétés déjà passées sous contrôle de fonds de « private equity » et Esker a confirmé être en discussion avec Bridgepoint en vue d'une offre éventuelle. Etant donné le potentiel de hausse limité après les performances récentes, nous avons allégé la position du titre dans le fonds.

A l'inverse, Cancom (-17.3%) a été sanctionnée suite à une publication décevante, le groupe faisant état d'une demande toujours faible pour les équipements informatiques de la part des clients publics mais aussi des petites entreprises allemandes.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqué des plus hauts et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse, alors que l'or continue sa progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP.

Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 1.4% sur la période.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

En septembre, la répartition sectorielle a légèrement pénalisé le fonds, notamment sa sous-exposition significative aux valeurs de l'immobilier qui ont enregistré la plus forte progression sur le mois (+2.9%).

Au niveau des valeurs, la contribution a été positive. Esker (+12.7% sur le mois) fait partie des principaux contributeurs positifs après avoir bénéficié d'une offre publique d'achat de Bridgepoint, valorisant l'entreprise à 1,6 milliard d'euros (prime de 30% par rapport au cours du 8 août, date précédant les rumeurs de marché sur une potentielle opération). Robertet (+7.3%), leader des ingrédients naturels pour le secteur agro-alimentaire, en fait également partie après avoir confirmé une progression de sa rentabilité portée par une amélioration de son activité (+10% au premier semestre 2024) et une pression moindre des coûts de matières premières. Virbac (+10.2%) a pris la tête des contributeurs positifs en septembre après avoir dévoilé une croissance d'activité très dynamique à +16% (+11% en organique), confirmant la capacité de la société à surperformer son marché.

A l'inverse, Vetoquinol (-12.8%) s'affiche parmi les contributeurs négatifs avec des résultats moins convaincants. La marge opérationnelle est ressortie historiquement élevée à 21.4% grâce à un effet volume et mix produits favorables (retour à la normale de la production de vaccins). Elmos (-19.1%) affiche la plus mauvaise performance en raison du destockage sur les semi-conducteurs pour l'automobile qui se prolonge sur cette deuxième partie d'année avec les révisions à la baisse de la production automobile mondiale.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Octobre 2024

Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions.

Les petites et moyennes capitalisations ont moins bien résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a perdu près de 4.5% sur la période.

En Octobre, la répartition sectorielle a légèrement pénalisé le fonds, notamment sa sous-exposition significative aux valeurs financières qui ont enregistré la plus forte progression sur le mois (+2.3%).

Au niveau des valeurs, plusieurs sociétés du portefeuille ont souffert des difficultés persistantes de l'économie allemande, ce qui a entraîné des baisses à deux chiffres pour plusieurs de ces titres. Le fabricant allemand de semi-conducteurs Elmos (-16.9% en octobre) a par exemple été affecté par les pressions sur le secteur automobile européen et par les résultats mitigés de son concurrent Melexis, même si Elmos devrait moins souffrir en raison d'une moindre exposition à l'électrification du véhicule. Mersen (-25.0%) fait également partie de principaux contributeurs négatifs après avoir été pénalisé par un ralentissement soudain de la demande, notamment concernant le solaire en Chine et les semi-conducteurs. En revanche, Trigano (+9.6%), meilleur contributeur du mois, a bénéficié de la validation par les autorités de la concurrence du rachat de Bio Habitat, la filiale de Bénéteau spécialisée dans les mobile homes.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Novembre 2024

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3.7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed.

Les petites et moyennes capitalisations ont mieux résisté que les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme est resté stable sur la période.

En novembre, la victoire de Donald Trump a semé l'incertitude sur l'Europe et a créé des dispersions sectorielles

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

importantes. La France et les micro-caps (<1Md €) ont été davantage touchées avec des baisses plus marquées.

Au niveau des valeurs, les publications de résultats demeurant mitigées avec des déceptions dans le secteur de la santé : Rovi (-17.5% sur le mois) a publié un très solide Q3 mais des perspectives 2025 en retrait par rapport à 2024, notamment en raison de l'arrêt d'une activité de transfert de technologie refacturé à Moderna. Equasens (-14.8%) n'est pas parvenu à renouer avec la croissance notamment sur sa division dédiée aux pharmacies en France, mais espère toujours retrouver une dynamique positive en fin d'année. De son côté, SanLorenzo (-9.8%) a souffert d'une baisse de ses prises de commandes dans la gamme « superyacht », mais la société se montre confiante pour 2025 avec un carnet de commande confortable. La réaction de ces titres nous paraît exagérée par rapport à l'impact des révisions de perspectives financières attendues ; nous sommes convaincus que la valorisation actuelle représente une opportunité intéressante avec des potentiels de rattrapage important à moyen terme.

A l'inverse, une nouvelle société a fait l'objet d'une offre publique d'achat : Nexus (+42.1%), spécialiste des logiciels pour les hôpitaux en Allemagne, avec une prime de plus de 40% sur le titre.

Au cours des prochaines semaines, nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

Décembre 2024

La fin d'année 2024 a été marquée par la victoire de Donald Trump et des Républicains aux Etats-Unis et la poursuite de la croissance américaine. Ce dynamisme contraste avec la faiblesse de l'Europe et de la Chine. Les banques centrales ont poursuivi leur cycle de baisse de taux mais restent vigilantes face au risque de reprise de l'inflation. Les risques géopolitiques sont toujours très présents. Les marchés financiers ont globalement poursuivi leurs tendances positives, et 2024 sera finalement une bonne année pour les investisseurs.

Les petites et moyennes capitalisations ont continué de sous-performer les grandes capitalisations le mois dernier. Amundi Multigérants Pea-Pme a progressé de 0.5% sur la période.

Au niveau sectoriel, le fonds a été pénalisé par sa sous-pondération aux valeurs financières et par ses surpondérations aux utilities et à la technologie (malgré une très bonne performance des géants de la Tech US, les petites capitalisations européennes de la technologie, qui sont essentiellement des cabinets de conseil dépendants de l'activité économique des entreprises, affichent quant à elles un recul de -5.4% en 2024).

Au niveau des valeurs, Esker (+64.0% en 2024) est le principal contributeur positif après avoir bénéficié d'une offre publique d'achat de Bridgepoint, valorisant l'entreprise à 1,6 milliard d'euros (prime de 30% par rapport au cours du 8 août, date précédant les rumeurs de marché sur une potentielle opération). Harvia (+59.2%), leader du marché du sauna, avait connu une très forte croissance durant le Covid suivie d'une année de normalisation en 2023. 2024 marque le retour de la croissance avec des marges opérationnelles supérieures à 20%; le groupe a bénéficié d'une excellente performance en Amérique du Nord avec une belle acquisition et une forte croissance avec un taux de pénétration du sauna qui reste encore faible dans la zone.

A l'inverse, Aixtron (-65.0%) est un gros contributeur négatif de 2024. Le fabricant de semi-conducteurs a souffert de plusieurs déceptions concernant ses technologies : SIC, GAN, MicroLED. Nous avons sorti le titre au cours de l'année. Befesa (-39.9%) a quant à lui souffert de l'activité économique décevante en Chine alors que le groupe y a investi au cours des dernières années. Néanmoins, la sanction nous paraît démesurée. En effet, le taux d'utilisation en Europe demeure bon, les prix du zinc ont rebondi et ceux de l'énergie et des charges de traitement s'inscrivent en baisse.

Au cours des prochaines semaines, nous pensons que le segment des microcaps européennes devraient se redresser, si la situation politique s'améliore. Nous ciblerons les titres susceptibles de résister au ralentissement économique qui s'annonce et résister à l'inflation.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part FA-C est de 0,25%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part P-C est de -4,64%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part PERI-C est de -2,87%.

De décembre 2023 à décembre 2024, la performance de la Part S-C est de -3,33%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI SERENITE PEA I C	19 489 602,20	8 395 819,00
CPR CASH I	-	11 315 318,66
ESKER	-	5 520 771,90
NEXUS	1 402 510,53	3 344 038,01
MARR	1 369 244,12	2 860 927,60
CEMBRE	2 570 341,80	1 452 864,11
CANCOM	1 884 258,68	1 779 566,40
EQUASENS	2 564 069,41	843 581,58
AIXTRON	1 367 258,84	1 992 227,39
TECHNOGYM S.P.A	3 236 642,26	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligible au PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 104,11%

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 109%

- Droit de remploi du collatéral : 100%

Un taux de 100% correspond à un portefeuille sans effet de levier.

Gestion de la liquidité :

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité de l'OPC. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques :

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en œuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions / rachats.

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt d'Amundi. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulé et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,

- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,

- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		32 217 000,00
- Change à terme :	-	
- Future :	32 217 000,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92090 La Défense Cedex

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 190 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
SIRET 828 041 813 Nanterre
TVA : FR 62 572 028 041
Une entité du Réseau Deloitte



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 23 avril 2025

Paris La Défense, le 23 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Comptes annuels

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Bilan Actif

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	322 471 858,48	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	322 471 858,48	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	182 604,60	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	182 604,60	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	25 777 202,27	-
OPCVM	25 777 202,27	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	473 250,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	348 904 915,35	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 774 913,46	-
Comptes financiers	15 682 387,00	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	18 457 300,46	-
Total Actif I + II	367 362 215,81	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Bilan Passif

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	380 740 650,43	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-14 537 863,41	-
Capitaux propres I	366 202 787,02	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	473 250,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	473 250,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	550 425,83	-
Concours bancaires	135 752,96	-
Sous-total autres passifs IV	686 178,79	-
Total Passifs: I + II + III + IV	367 362 215,81	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Compte de résultat

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 247 079,83	-
Produits sur obligations	3 503,70	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 064 183,45	-
Sous-total Produits sur opérations financières	6 314 766,98	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 057,07	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 057,07	-
Total Revenus financiers nets (A)	6 313 709,91	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 520 668,70	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-11 048,33	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 531 717,03	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	781 992,88	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-53 580,99	-
Sous-total revenus nets I = C + D	728 411,89	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Compte de résultat (suite)

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-7 109 092,56	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-367 646,74	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-7 476 739,30	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-198 578,05	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-7 675 317,35	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-7 463 702,03	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 175,37	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-7 462 526,66	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-128 431,29	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-7 590 957,95	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-14 537 863,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	366 202 787,02	358 681 695,29	292 864 443,15	341 103 076,12	223 561 984,25

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part FA-C					
FR001400T423					
Actif net	100,25	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	1	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	100,25	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,68	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part P-C					
FR0013277860					
Actif net	133 960 601,18	128 943 934,65	104 061 358,58	138 349 586,29	80 669 667,16
Nombre de parts ou actions	1 216 996,771	1 117 041,071	930 776,775	862 498,423	632 755,115
Valeur liquidative unitaire	110,07	115,43	111,8	160,40	127,48
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-3,07	-3,66	0,69	6,93	-2,23

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part PERI-C					
FR0013436060					
Actif net	118,35	121,85	116,08	3 617,90	2 973,43
Nombre de parts ou actions	1	1	1	22	22,905
Valeur liquidative unitaire	118,35	121,85	116,08	164,45	129,81
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,68	-1,60	2,10	8,11	0,38

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part S-C					
FR0013277837					
Actif net	232 241 967,24	229 737 638,79	188 802 968,49	202 749 871,93	142 889 343,66
Nombre de parts ou actions	1 693 790,381	1 619 614,669	1 392 219,102	1 055 632,666	989 454,331
Valeur liquidative unitaire	137,11	141,84	135,61	192,06	144,41
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,89	-2,70	2,73	17,73	4,17

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Principe

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes :

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées au dernier cours de bourse.

Les différences entre les cours de Bourse utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Toutefois :

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les Titres de Créances Négociables et assimilés sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)

les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances.

Les titres prêtés sont valorisés au prix du marché. L'indemnité encaissée y afférent est enregistrée en revenus de créances. Les intérêts courus sont inclus dans la valeur boursière des titres prêtés.

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé.

Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Compte de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Affectation du résultat net :

Part FA-C : Capitalisation.

Part P-C : Capitalisation.

Part PERI-C : Capitalisation.

Part S-C : Capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Part FA-C : Capitalisation.

Part P-C : Capitalisation.

Part PERI-C : Capitalisation.

Part S-C : Capitalisation.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	358 681 695,29	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	56 560 327,12	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-34 881 962,31	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	781 992,88	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-7 476 739,30	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-7 462 526,66	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	366 202 787,02	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Part FA-C

FR001400T423	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1	100,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	1	100,00

Part FA-C	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Part P-C

FR0013277860	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	255 520,036	28 987 049,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-155 564,336	-17 695 036,20
Solde net des souscriptions/rachats	99 955,7	11 292 013,67

Part P-C	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Part PERI-C

FR0013436060	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

Part PERI-C	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C

FR0013277837	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	197 294,079	27 573 177,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-123 118,367	-17 186 926,11
Solde net des souscriptions/rachats	74 175,712	10 386 251,14
Part S-C		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR001400T423	Part FA-C	Capitalisable	EUR	100,25	1	100,25
FR0013277860	Part P-C	Capitalisable	EUR	133 960 601,18	1 216 996,771	110,07
FR0013436060	Part PERI-C	Capitalisable	EUR	118,35	1	118,35
FR0013277837	Part S-C	Capitalisable	EUR	232 241 967,24	1 693 790,381	137,11

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Suède +/-	France +/-	Allemagne +/-	Italie +/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	322 471,86	75 910,05	57 822,22	51 764,82	42 806,55	23 835,68
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	32 330,99	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	354 802,85	75 910,05	57 822,22	51 764,82	42 806,55	23 835,68

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	182,60	-	182,60	-	-	182,60
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	182,60	-	182,60	-	-	182,60

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15 682,38	-	-	-	-	15 682,38
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-135,75	-	-	-	-	-135,75
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	15 546,63	-	-	-	-	15 546,63

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15 682,38	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-135,75	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	15 546,63	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	SEK +/-	GBP +/-	NOK +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	75 910,05	23 835,68	12 432,77	8 834,55	4 476,28
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	1,69	-	-	-
Comptes financiers	53,64	8,50	68,00	60,35	69,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	75 963,69	23 845,88	12 500,77	8 894,90	4 545,34

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	182,60
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	182,60

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	1 689,30
Ventes à règlement différé	53 072,38
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	2 539 454,64
Frais de gestion	-
Souscriptions à recevoir	180 697,14
Total des créances	2 774 913,46
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-505 481,65
Dépôts de garantie	-
Rachat à payer	-44 944,18
Total des dettes	-550 425,83
Total des créances et dettes	2 224 487,63

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part FA-C : 2,38 % TTC maximum
		Part P-C : 2,38 % TTC maximum
		Part PERI-C : 2,38 % TTC maximum
		Part S-C : 0,95 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part FA-C : 0,12 % TTC
		Part P-C : 0,12 % TTC
		Part PERI-C : 0,12 % TTC
		Part S-C : 0,05 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Part FA-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
		Part P-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Part PERI-C : 20,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »
		Part S-C : Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations règlementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

- Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée une performance nette de 6% par an.

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

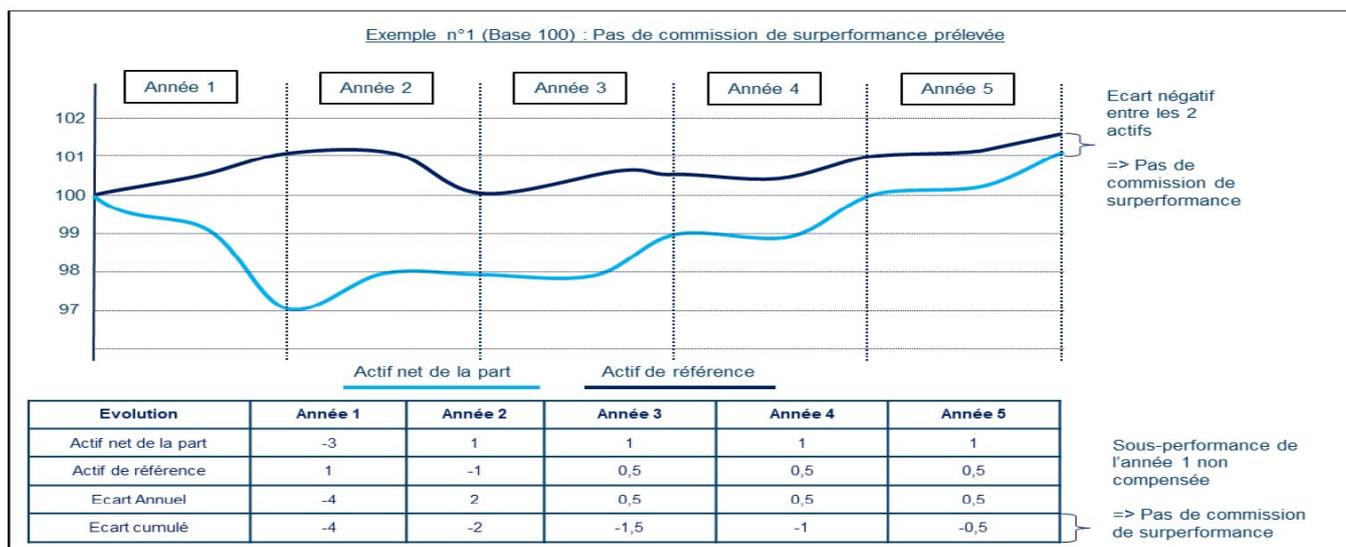
Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

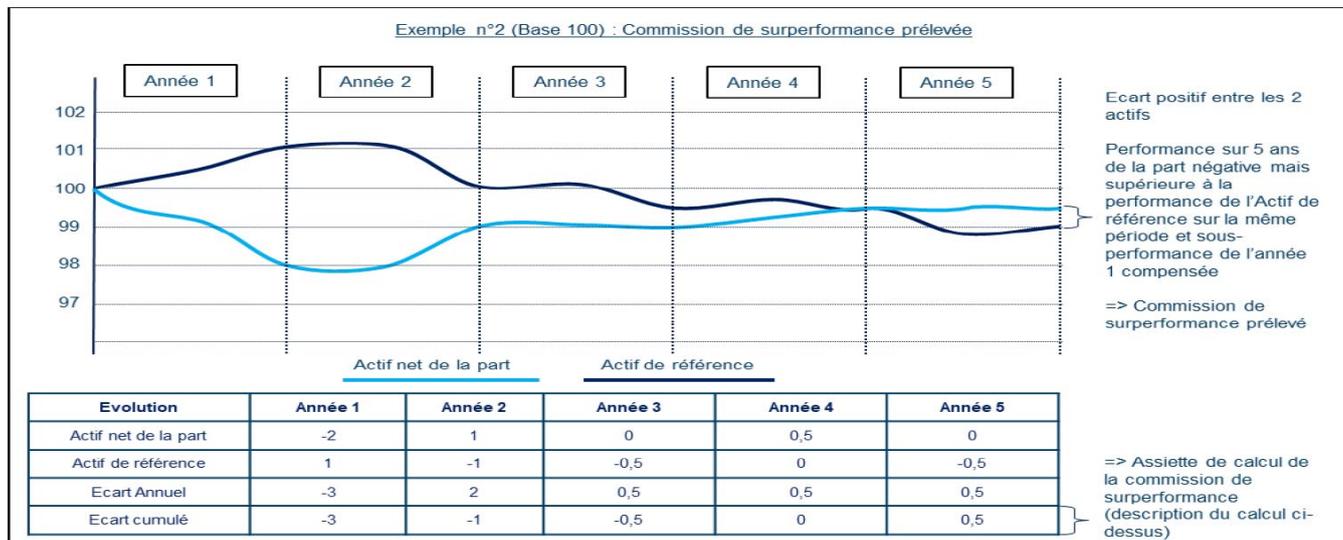
Les 3 exemples ci-dessous illustrent la méthode décrite pour des périodes d'observation de 5 ans :

Cas d'une sous-performance non compensée :

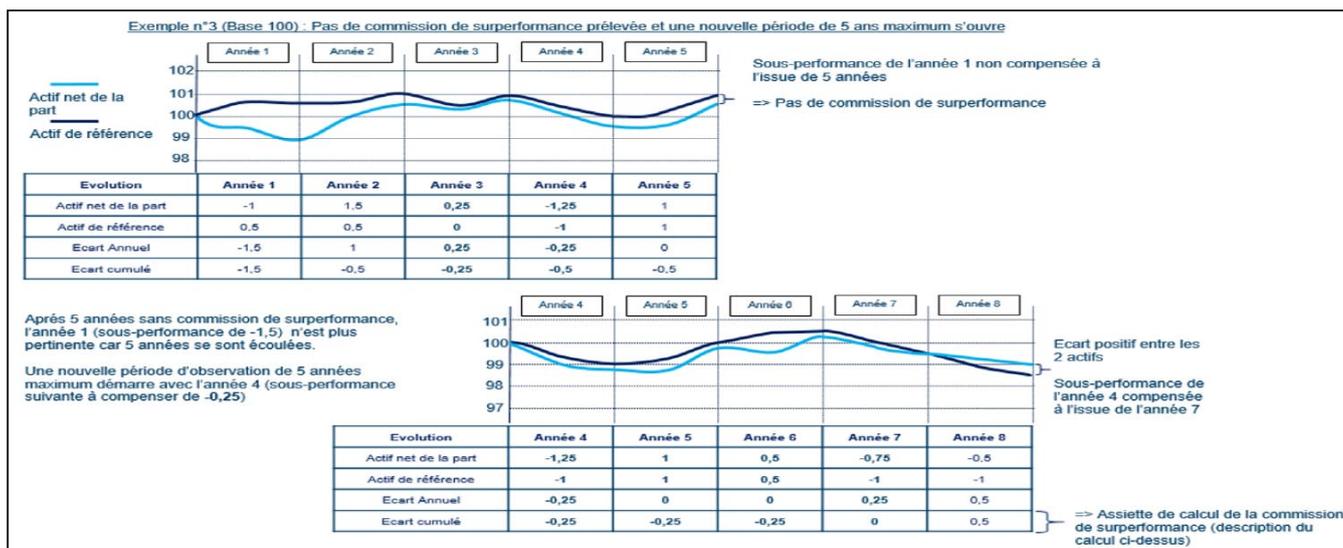


AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Cas d'une sous-performance compensée :



Cas d'une sous-performance non compensée et une nouvelle période d'observation s'ouvre l'année d'une sous-performance :



Pour plus de détails, merci de vous référer aux orientations ESMA n°34-39-968 sur les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs, tels que modifiés, ainsi que les Q&A associés publiés par l'ESMA.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part FA-C

FR001400T423 **31/12/2024**

Frais fixes	0,40
Frais fixes en % actuel	2,99
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part P-C

FR0013277860 **31/12/2024**

Frais fixes	3 133 987,87
Frais fixes en % actuel	2,36
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part PERI-C

FR0013436060 **31/12/2024**

Frais fixes	0,70
Frais fixes en % actuel	0,57
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part S-C

FR0013277837 **31/12/2024**

Frais fixes	2 397 728,06
Frais fixes en % actuel	1,01
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements		
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA I C	25 374 226,80
FR0010413583	CPR CASH I	402 975,47
Total		25 777 202,27

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	728 411,89	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	728 411,89	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	728 411,89	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part FA-C

FR001400T423 31/12/2024 *29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-0,28	-
Total	-0,28	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part P-C

FR0013277860

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-921 170,93	-
Total	-921 170,93	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part PERI-C

FR0013436060

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,36	-
Total	1,36	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C

FR0013277837

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 649 581,74	-
Total	1 649 581,74	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-7 675 317,35	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-7 675 317,35	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-7 675 317,35	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part FA-C

FR001400T423	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-0,40	-
Total	-0,40	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part P-C

FR0013277860

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-2 819 037,43	-
Total	-2 819 037,43	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part PERI-C

FR0013436060

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-2,04	-
Total	-2,04	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C

FR0013277837

31/12/2024

*29/12/2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-4 856 277,48	-
Total	-4 856 277,48	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			322 471 858,48	88,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			322 471 858,48	88,06
Activités minières générales			1 554 233,21	0,42
TUBACEX	EUR	477 491	1 554 233,21	0,42
Aérospatiale			2 136 695,36	0,58
CTT SYSTEMS AB	SEK	87 000	2 136 695,36	0,58
Agences de médias			3 443 577,65	0,94
4IMPRINT GROUP	GBP	33 000	1 937 772,13	0,53
YOUNGOV PLC	GBP	300 000	1 505 805,52	0,41
Assurance immobilière et dommages			2 343 940,00	0,64
COFACE	EUR	163 000	2 343 940,00	0,64
Banques			614 455,75	0,17
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	1 657	614 455,75	0,17
Bâtiment : Contrôle climat			3 687 008,35	1,01
CAREL INDUSTRIES S P A	EUR	29 998	556 162,92	0,15
MUNTERS GROUP AB	SEK	95 000	1 544 377,92	0,42
SYSTEMAIR AB	SEK	204 640	1 586 467,51	0,44
Bâtiment et matériaux de construction			3 953 923,22	1,08
INWIDO	SEK	243 875	3 953 923,22	1,08
Biotechnologie			9 749 579,23	2,66
BIOGAIA AB	SEK	399 587	3 908 035,25	1,07
BIOTAGE	SEK	286 948	4 032 796,26	1,10
BIOTEC PHARMACON	NOK	87 124	98 825,23	0,03
GENOVIS AB	SEK	125 222	270 330,24	0,07
KUROS BIOSCIENCES LTD	CHF	28 659	652 000,27	0,18
REVENIO GROUP	EUR	29 631	787 591,98	0,21
Boissons			361 775,92	0,10
ROYAL UNIBREW SHS	DKK	5 337	361 775,92	0,10
Chimie de base			3 186 987,05	0,87
SOL SPA	EUR	85 787	3 186 987,05	0,87
Chimie de spécialité			6 161 379,32	1,68
BORREGAARD ASA	NOK	104 000	1 612 992,64	0,44
HUMBLE GROUP AB	SEK	1 400 000	1 523 401,65	0,41
ROBERTET S.A.	EUR	2 975	2 522 800,00	0,69
XVIVO PERFUSION AB	SEK	11 750	502 185,03	0,14

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Composants électriques			5 419 085,48	1,48
ACCELERON INDUSTRIES AG	CHF	40 000	1 990 516,28	0,54
AQ GROUP AB	SEK	19 456	238 066,69	0,07
MERSEN	EUR	42 000	865 200,00	0,24
NKT REG A/S	DKK	23 000	1 586 845,02	0,43
OEM INTERNATIONAL AB	SEK	75 573	738 457,49	0,20
Composants et équipements électriques			7 451 944,37	2,04
B&C SPEAKERS	EUR	126 647	2 140 334,30	0,58
CEMBRE	EUR	99 266	4 134 428,90	1,13
COMET HOLDING	CHF	980	259 502,37	0,07
DISCOVERIE GROUP PLC	GBP	35 813	309 703,62	0,09
NOTE AB	SEK	47 001	607 975,18	0,17
Conteneurs et emballages			5 772 763,85	1,58
BEWI ASA	NOK	220 388	498 475,47	0,14
ELOPAK ASA	NOK	470 000	1 806 385,78	0,49
OENEO	EUR	31 295	306 691,00	0,08
VIDRALA	EUR	18 030	1 674 987,00	0,46
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	158 109	1 486 224,60	0,41
Défense			536 820,52	0,15
MILDEF GROUP AB	SEK	49 215	536 820,52	0,15
Distillateurs et viticulteurs			114 989,60	0,03
REMY COINTREAU	EUR	1 969	114 989,60	0,03
Distributeurs diversifiés			1 034 849,16	0,28
EUOPRIS ASA	NOK	167 405	1 034 849,16	0,28
Distributeurs Produits pharmaceutiques			1 864 608,60	0,51
REDCARE PHARMACY NV	EUR	14 158	1 864 608,60	0,51
Distributeurs spécialisés			2 475 789,51	0,68
ARAMIS GROUP SA S	EUR	158 000	1 282 960,00	0,35
SYNSAM AB	SEK	306 347	1 192 829,51	0,33
Divers produits de consommation courante			2 047 883,61	0,56
BIG TECHNOLOGIES PLC ORD SHARES	GBP	184 569	308 061,47	0,08
PUUILO PLC	EUR	170 237	1 739 822,14	0,48
Édition			4 610 304,79	1,26
BLOOMSBURY PUBLISHING	GBP	330 000	2 690 130,62	0,74
GLOBALDATA PLC	GBP	840 000	1 920 174,17	0,52
Électricité alternative			2 639 552,30	0,72
2G ENERGY AG	EUR	22 827	525 021,00	0,14
ENERGIEKONTOR AG	EUR	43 022	2 114 531,30	0,58

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électronique grand public			2 214 310,62	0,60
KITRON ASA	NOK	770 000	2 214 310,62	0,60
Équipement électronique: autres			1 337 606,70	0,37
NORBIT ASA	NOK	162 846	1 337 606,70	0,37
Équipement électronique: contrôle de la pollution			664 867,30	0,18
ENVIPCO HOLDING BV	EUR	121 994	664 867,30	0,18
Équipements de technologie de production			1 286 847,89	0,35
SUSS MICROTEC SE	EUR	19 284	938 166,60	0,26
TECHNOPROBE SPA	EUR	60 693	348 681,29	0,09
Équipements de télécommunications			3 104 372,37	0,85
HMS NETWORKS AB	SEK	81 878	3 104 372,37	0,85
INVISIO AB	SEK	147 669	3 555 723,42	0,97
Équipements électroniques			7 998 998,58	2,18
EVS BROADCAST EQUIPMENT	EUR	73 739	2 282 222,05	0,62
INISSION AB	SEK	67 365	206 660,97	0,05
LACROIX GROUP SA	EUR	26 926	253 104,40	0,07
LAGERCRANTZ GROUP AB	SEK	35 955	652 384,56	0,18
NYNOMIC AG	EUR	5 543	97 556,80	0,03
VAISALA OY A	EUR	43 916	2 125 534,40	0,58
VUSION GROUP	EUR	13 402	2 381 535,40	0,65
Équipements électroniques et électriques			1 611 340,92	0,44
BASLER AG	EUR	263 291	1 611 340,92	0,44
Équipements et services de santé			831 636,11	0,23
ADDLIFE AB	SEK	69 302	831 636,11	0,23
Équipements et services pétroliers			3 930 570,14	1,07
FUGRO NV	EUR	240	4 012,80	-
SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD E	EUR	10 709	319 128,20	0,09
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	61 793	1 588 080,10	0,43
TECNICAS REUNIDAS	EUR	150 000	1 686 000,00	0,46
TGS-NOPEC GEOPHYSICAL	NOK	34 571	333 349,04	0,09
Équipements médicaux			16 705 362,93	4,56
ADVISE GROUP AB	SEK	159 464	47 874,74	0,01
CHEMOMETEC A S	DKK	55 510	3 619 157,46	0,99
EL EN SPA	EUR	251 129	2 933 186,72	0,80
EMBLA MEDICAL HF	DKK	200 000	954 775,55	0,26
FAGRON SA	EUR	109 361	1 832 890,36	0,50
INTELLEGO TECHNOLOGIES AB	SEK	111 612	399 955,60	0,11
MEDISTIM ASA	NOK	119 614	1 520 538,50	0,41
OPTOMED OY	EUR	36 974	172 298,84	0,05

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
STILLE AB	SEK	34 150	620 827,69	0,17
STRATEC SE	EUR	65 073	1 939 175,40	0,53
SURGICAL SCIENCE SWEDEN AB	SEK	195 561	2 664 682,07	0,73
Expert en finance			11 519 800,11	3,15
468 SPAC I SE	EUR	133 549	1 012 301,42	0,28
ANIMA HOLDING	EUR	175 223	1 161 728,49	0,32
HARVIA PLC	EUR	55 089	2 360 563,65	0,64
HYPOPORT SE	EUR	6 649	1 117 696,90	0,31
JOST WERKE AG	EUR	37 395	1 701 472,50	0,46
MULTIPLY GROUP	EUR	114 609	4 166 037,15	1,14
Fer et acier			3 029 432,33	0,83
TROAX GROUP AB	SEK	154 050	3 029 432,33	0,83
Fournisseurs industriels			6 393 291,61	1,75
BILFINGER AKT	EUR	37 259	1 723 228,75	0,47
BRDR A AND O JOHANSEN A/S	DKK	31 148	328 302,36	0,09
ELIS SA	EUR	100 000	1 890 000,00	0,52
THERMADOR GROUPE	EUR	34 005	2 451 760,50	0,67
Fournitures médicales			3 032 479,40	0,83
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	900 000	2 150 943,40	0,59
GERRESHEIMER AG	EUR	12 416	881 536,00	0,24
Gestion financière			2 190 922,47	0,60
PLUXEE NV	EUR	66 003	1 235 312,15	0,34
TALENOM PLC	EUR	235 372	955 610,32	0,26
Gestionnaires d'actifs			1 546 141,75	0,42
INTERGRAFIN RG HOLDINGS PLC	GBP	370 000	1 546 141,75	0,42
Habillement et accessoires			3 429 369,32	0,94
DELTA PLUS GROUP	EUR	48 846	2 725 606,80	0,75
SAFILO GROUP	EUR	755 110	703 762,52	0,19
Industries diversifiées			11 513 454,85	3,14
BEFESA SA	EUR	151 549	3 146 157,24	0,86
KARNELL GROUP AB	SEK	59 791	215 721,06	0,06
MEDCAP AB	SEK	21 167	1 111 861,82	0,30
MIPS AB	SEK	65 972	2 712 339,19	0,74
PHARMANUTRA SPA	EUR	27 406	1 490 886,40	0,41
SDIPTECH AB	SEK	100 000	2 078 398,81	0,57
THULE GROUP AB SHS	SEK	16 074	479 908,96	0,13
TREATT PLC	GBP	47 228	278 181,37	0,07
Ingénierie industrielle			3 486 907,75	0,95
ALIMAK GROUP AB	SEK	339 825	3 486 907,75	0,95

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Internet			2 687 670,45	0,73
BAHNHOF AB RG	SEK	108 477	495 856,93	0,13
DOTDIGITAL GROUP PLC	GBP	138 244	145 132,79	0,04
KNOWIT AB	SEK	52 000	627 190,49	0,17
KONTRON AG	EUR	72 944	1 419 490,24	0,39
Logiciels			40 974 811,25	11,19
ADMICOM OYJ	EUR	29 838	1 415 813,10	0,39
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	39 545	4 516 039,00	1,23
CBRAIN AS	DKK	57 796	1 390 405,63	0,38
CINT GROUP AB PUBL	SEK	757 215	837 857,09	0,23
EQUASENS	EUR	124 498	5 509 036,50	1,51
ESKER	EUR	22 134	5 772 547,20	1,58
FORTNOX AB	SEK	433 201	2 729 868,65	0,75
IVU TRAFFIC TECHNOLOGIES AG	EUR	30 444	453 615,60	0,12
KAINOS GROUP	GBP	26 750	261 741,05	0,07
LECTRA	EUR	84 245	2 190 370,00	0,60
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE	EUR	92 981	4 918 694,90	1,34
NEXUS AG	EUR	128 553	8 934 433,50	2,44
PLANISWARE	EUR	10 478	294 641,36	0,08
QT GROUP PLC	EUR	5 514	370 540,80	0,10
SESA SPA	EUR	11 944	743 514,00	0,20
VITEC SOFTWARE GROUP AB	SEK	13 370	635 692,87	0,17
Matériaux et accessoires de construction			3 312 576,48	0,90
NEDERMAN HOLDING AB	SEK	69 000	1 308 657,08	0,36
POUJOLAT	EUR	60 976	609 760,00	0,16
STEICO	EUR	77 886	1 394 159,40	0,38
Matériel de production d'énergie renouvelable			1 424 541,65	0,39
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	182 283	1 424 541,65	0,39
Matériels informatiques			1 661 311,45	0,45
DYNAVOX GROUP AB	SEK	276 560	1 513 145,65	0,41
LEMONSOFT OYJ	EUR	25 994	148 165,80	0,04
Organisme formation professionnel et de placement			1 597 034,60	0,44
AMADEUS FIRE	EUR	20 986	1 597 034,60	0,44
Outillage: construction et manutention			282 595,77	0,08
INTERROLL HOLDING N	CHF	133	282 595,77	0,08
Outillage : spécialisé			816 635,83	0,22
ENGCON AB	SEK	53 924	492 981,72	0,13
SKAN GROUP LTD	CHF	3 986	323 654,11	0,09

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Outillage industriel			11 309 016,00	3,09
AB DYNAMICS PLC	GBP	109 875	2 591 391,51	0,71
AMG CRITICAL MATERIALS NV	EUR	61 520	855 128,00	0,23
BEIJER ALMA AB	SEK	164 000	2 353 607,48	0,64
LU VE SPA AZ	EUR	116 182	3 224 050,50	0,88
MINCON GROUP PLC	EUR	135 751	51 042,38	0,02
PORVAIR PLC	GBP	200 000	1 717 464,93	0,47
STIF	EUR	19 558	516 331,20	0,14
Pharmacie			14 820 044,62	4,05
AMBU B	DKK	41 410	577 510,48	0,16
GUERBET	EUR	39 517	1 059 055,60	0,29
GVS SPA	EUR	380 993	1 863 055,77	0,51
LABORATORIOS ALMIRALL	EUR	215 196	1 772 139,06	0,48
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	EUR	27 061	1 703 489,95	0,46
MEDIOS AG	EUR	57 686	762 608,92	0,21
POLYPEPTIDE GROUP LTD	CHF	11 683	353 558,74	0,10
VETOQUINOL	EUR	54 724	4 098 827,60	1,12
VIRBAC SA	EUR	8 309	2 629 798,50	0,72
Pièces détachées d'automobiles			2 617 233,78	0,71
DUELL OYJ	EUR	18 461	127 159,37	0,03
SAF HOLLAND SE	EUR	96 947	1 432 876,66	0,39
VBG GROUP AB	SEK	38 769	1 057 197,75	0,29
Prestataires de soins de santé			2 595 761,09	0,71
TRISTEL P.L.C.	GBP	345 179	1 774 323,60	0,48
UNIPHAR PLC	EUR	97 199	206 061,88	0,06
VITROLIFE AB	SEK	32 748	615 375,61	0,17
Produits alimentaires			8 836 880,31	2,41
GLANBIA PLC	EUR	90 000	1 199 700,00	0,33
HILTON FOOD GROUP	GBP	330 000	3 620 101,60	0,99
SCANDI STANDARD	SEK	140 000	1 041 297,03	0,28
SWEDENCARE AB	SEK	705 792	2 975 781,68	0,81
Produits de beauté			3 519 170,88	0,96
INTERCOS SPA	EUR	252 814	3 519 170,88	0,96
Produits de loisirs			7 967 044,75	2,18
FONTAINE PAJOT	EUR	8 765	860 723,00	0,24
TECHNOGYM S.P.A	EUR	482 291	5 039 940,95	1,38
TRIGANO	EUR	16 896	2 066 380,80	0,56
Produits de soin personnel			513 141,60	0,14
INTER PARFUMS	EUR	12 577	513 141,60	0,14

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits ménagers non durables			1 922 340,56	0,53
ELECTROLUX PROFESSIONAL AB	SEK	321 087	1 922 340,56	0,53
Restaurants et bars			2 685 600,00	0,73
DO & CO AG	EUR	14 920	2 685 600,00	0,73
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			1 149 500,00	0,31
ARGAN RAIT	EUR	19 000	1 149 500,00	0,31
Semi conducteurs			6 174 079,37	1,69
AIXTRON	EUR	67 559	1 028 247,98	0,28
NCAB GROUP AB	SEK	618 835	3 488 603,54	0,95
NED APPARATEN FABRIEK- NEDAP	EUR	1 792	98 560,00	0,03
PVA TEPLA	EUR	100 215	1 296 782,10	0,36
SOITEC SA	EUR	3 005	261 885,75	0,07
Services d'appui professionnels			280 354,14	0,08
ELIXIRR INTERNATIONAL PLC	GBP	32 194	280 354,14	0,08
Services d'élimination des déchets			1 113 347,34	0,30
DERICHEBOURG ACT.	EUR	207 908	1 113 347,34	0,30
Services d'ingénierie et de passation de marchés			3 254 750,77	0,89
CADELER AS	NOK	132 000	714 969,60	0,20
FASADGRUPPEN GROUP AB	SEK	318 201	1 279 311,80	0,35
NORCONSULT ASA	NOK	335 000	1 260 469,37	0,34
Services d'investissements			3 192 411,19	0,87
FLATEX DEGIRO AG	EUR	91 372	1 350 021,30	0,37
MLP	EUR	300 553	1 842 389,89	0,50
Services de livraison			2 753 652,00	0,75
ID LOGISTICS GROUP	EUR	7 256	2 753 652,00	0,75
Services de loisirs			1 473 299,84	0,40
BASIC FIT N.V.	EUR	65 248	1 473 299,84	0,40
Services de santé			1 561 875,63	0,43
VIMIAN GROUP AB	SEK	449 000	1 561 875,63	0,43
Services de transport			3 491 605,95	0,95
SANLORENZO S P A	EUR	107 269	3 491 605,95	0,95
Services immobiliers			764 622,82	0,21
HEMNET GROUP AB	SEK	26 037	764 622,82	0,21
Services informatiques			9 987 423,46	2,73
ADDNODE GROUP B	SEK	189 280	1 717 193,03	0,47
CANCOM	EUR	34 001	790 183,24	0,22
DATAGROUP SE	EUR	31 614	1 463 728,20	0,40
EXSITEC HOLDING AB	SEK	42 240	520 547,13	0,14
GOFORE PLC	EUR	22 925	508 935,00	0,14

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NETCOMPANY GROUP AS	DKK	347	15 774,31	-
NEURONES	EUR	43 343	1 904 924,85	0,52
SECUNET SECURITY NETWORKS AG	EUR	3 051	355 136,40	0,10
SWORD GROUP	EUR	45 166	1 612 426,20	0,44
WAVESTONE SA	EUR	25 578	1 098 575,10	0,30
Services logiciels et informatiques			1 053 923,75	0,29
ASSYSTEM	EUR	8 581	408 026,55	0,11
NORTHERN DATA AG	EUR	14 482	645 897,20	0,18
Services spécialisés aux consommateurs			3 324 113,55	0,91
AUCTION TECHNOLOGY GROUP PLC	GBP	120 000	798 258,35	0,22
CEWE STIFT AKT	EUR	24 428	2 525 855,20	0,69
Service traitement et d'élimination des déchets			1 713 828,90	0,47
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	22 057	1 713 828,90	0,47
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 428 353,80	0,66
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	EUR	18 883	2 428 353,80	0,66
Technologie Matériel et équipement			3 807 388,00	1,04
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	55 991	3 807 388,00	1,04
Télécommunications filaires			1 579 705,40	0,43
INTRED SPA	EUR	155 636	1 579 705,40	0,43
Véhicules commerciaux et camions			510 620,40	0,14
PONSSE OYJ	EUR	25 404	510 620,40	0,14
Véhicules récréatifs et bateaux			1 037 082,68	0,28
PIAGGIO & C	EUR	475 726	1 037 082,68	0,28
Voyage et tourisme			1 730 925,00	0,47
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	11 775	1 730 925,00	0,47
Obligations			182 604,60	0,05
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			182 604,60	0,05
Voyage et tourisme			182 604,60	0,05
VOYAGEURS MONDE 3% CV 09/07/2028	EUR	1 374	182 604,60	0,05
Parts d'OPC et fonds d'investissements			25 777 202,27	7,04
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			25 777 202,27	7,04
AMUNDI SERENITE PEA I C	EUR	2 169,129	25 374 226,80	6,93
CPR CASH I	EUR	0,034	402 975,47	0,11
Total			348 431 665,35	95,15

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
CAC 40 0125	100	12 340,00	-	7 380 740,00
STOXX EURO 0325	1 500	-	473 250,00	24 950 250,00
Sous total		12 340,00	473 250,00	32 330 990,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		12 340,00	473 250,00	32 330 990,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	348 431 665,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-460 910,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	18 918 210,46
Autres passifs (-)	-686 178,79
Total = actif net	366 202 787,02

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - FA (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400T423 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/11/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants :

1ère étape, Amundi AM effectue une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retient les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, en 4ème étape, les gérants délégués sélectionnent dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées sont essentiellement émises par des entreprises de l'Union Européenne. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds peut être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME est éligible au PEA et au PEA-PME. Du fait de cette éligibilité, le fonds détient au moins 75% de son actif en actions respectant les critères d'éligibilité du PEA et du PEA-PME tels que prévus au Code monétaire et financier.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 240	€2 260
	Rendement annuel moyen	-77,6%	-25,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 670	€6 690
	Rendement annuel moyen	-33,3%	-7,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240	€13 570
	Rendement annuel moyen	2,4%	6,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 530	€21 540
	Rendement annuel moyen	65,3%	16,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 14/11/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	€446	€1 997
Incidence des coûts annuels**	4,5%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,42% avant déduction des coûts et de 6,30% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,11% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	206,78 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013277860 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/11/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants :

1ère étape, Amundi AM effectue une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retient les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, en 4ème étape, les gérants délégués sélectionnent dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées sont essentiellement émises par des entreprises de l'Union Européenne. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds peut être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME est éligible au PEA et au PEA-PME. Du fait de cette éligibilité, le fonds détient au moins 75% de son actif en actions respectant les critères d'éligibilité du PEA et du PEA-PME tels que prévus au Code monétaire et financier.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 240	€2 350
	Rendement annuel moyen	-77,6%	-25,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 620	€6 730
	Rendement annuel moyen	-33,8%	-7,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 170	€12 410
	Rendement annuel moyen	1,7%	4,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 800	€18 530
	Rendement annuel moyen	58,0%	13,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 14/11/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 27/02/2015 et le 28/02/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	€654	€3 358
Incidence des coûts annuels**	6,6%	5,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,70% avant déduction des coûts et de 4,41% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,37% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	232,26 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	182,28 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - PERI (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013436060 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/11/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants :

1ère étape, Amundi AM effectue une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retient les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, en 4ème étape, les gérants délégués sélectionnent dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées sont essentiellement émises par des entreprises de l'Union Européenne. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds peut être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME est éligible au PEA et au PEA-PME. Du fait de cette éligibilité, le fonds détient au moins 75% de son actif en actions respectant les critères d'éligibilité du PEA et du PEA-PME tels que prévus au Code monétaire et financier.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 110	€2 260
	Rendement annuel moyen	-78,9%	-25,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 140	€6 470
	Rendement annuel moyen	-38,6%	-8,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 450	€11 410
	Rendement annuel moyen	-5,5%	2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 030	€16 890
	Rendement annuel moyen	40,3%	11,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 14/11/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 333	€3 279
Incidence des coûts annuels**	13,7%	6,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,75% avant déduction des coûts et de 2,67% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	139,50 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	36,88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	157,50 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME - S (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013277837 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 08/11/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME, vous investissez dans des actions de petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, au travers d'une gestion financière déléguée à des sociétés de gestion externes sélectionnées par Amundi AM.

L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire de l'Union Européenne, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Pour y parvenir, la gestion met en place un processus d'investissement en quatre étapes reposant sur une approche de diversification multi gérants :

1ère étape, Amundi AM effectue une analyse des facteurs clés de performance et de risque des marchés en vue d'effectuer, dans une deuxième étape, une sélection rigoureuse des gérants pouvant répondre aux contraintes définies lors de ces analyses. En 3ème étape, Amundi AM retient les gérants qui ont un processus d'investissement et des styles de gestion reconnus et complémentaires sur les entreprises composant l'univers d'investissement.

Enfin, en 4ème étape, les gérants délégués sélectionnent dans un univers dynamique, dense et diversifié sectoriellement et géographiquement, des entreprises de petite ou moyenne capitalisation et/ou de taille intermédiaire. Ces entreprises, flexibles et réactives, ont un profil de croissance estimé attractif ou sous-évaluées par le marché.

Les actions sélectionnées sont essentiellement émises par des entreprises de l'Union Européenne. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Le fonds peut être exposé entre 80% et 120% de son actif net en actions ; en pratique le fonds a vocation à être exposé entre 90% et 110% de l'actif net aux actions. Les titres hors Union Européenne peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net. Le fonds est soumis au risque de change.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME est éligible au PEA et au PEA-PME. Du fait de cette éligibilité, le fonds détient au moins 75% de son actif en actions respectant les critères d'éligibilité du PEA et du PEA-PME tels que prévus au Code monétaire et financier.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 060	€2 080
	Rendement annuel moyen	-79,4%	-27,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 220	€6 420
	Rendement annuel moyen	-37,8%	-8,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 550	€13 420
	Rendement annuel moyen	-4,5%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 410	€20 900
	Rendement annuel moyen	54,1%	15,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 14/11/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 126	€1 972
Incidence des coûts annuels**	11,4%	3,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,85% avant déduction des coûts et de 6,06% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	90,00 EUR
Coûts de transaction	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	36,88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 29/12/2023

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

FCP d'Amundi

Société de gestion :

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléguataire de gestion comptable en titre :

SOCIETE GENERALE

Dépositaire :

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes :

DELOITTE & ASSOCIES

Comptes annuels

BILAN Actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	338 306 761,19	262 582 197,86
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	312 472 276,91	261 846 482,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	134 652,00	123 845,49
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 004 527,28	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	695 305,00	611 870,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 720 737,35	2 346 813,23
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 720 737,35	2 346 813,23
Comptes financiers	19 910 537,71	29 127 190,07
Liquidités	19 910 537,71	29 127 190,07
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	359 938 036,25	294 056 201,16

BILAN Passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	367 153 303,66	288 410 311,99
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 228 230,20	4 847 878,59
• Résultat de l'exercice	756 621,83	-393 747,43
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	358 681 695,29	292 864 443,15
Instruments financiers	695 305,00	611 870,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	695 305,00	611 870,00
Autres opérations	-	-
Dettes	502 701,94	511 346,78
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	502 701,94	511 346,78
Comptes financiers	58 334,02	68 541,23
Concours bancaires courants	58 334,02	68 541,23
Emprunts	-	-
Total du passif	359 938 036,25	294 056 201,16

HORS-BILAN

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	19 716 000,00	20 811 000,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	679 719,32	31 585,11
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 756 789,05	3 649 860,72
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 503,70	3 503,70
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	0,01
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 440 012,07	3 684 949,54
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-27,03
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 628,09	-74 527,50
• Autres charges financières	-15 904,03	-4 475,40
Total (II)	-19 532,12	-79 029,93
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 420 479,95	3 605 919,61
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-4 764 086,34	-4 197 689,11
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	656 393,61	-591 769,50
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	100 228,22	198 022,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	756 621,83	-393 747,43

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Principe

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes : de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger, sont évaluées au prix du marché. L'évaluation au prix du marché de référence est effectuée selon les modalités arrêtées au dernier cours de bourse.

Les différences entre les cours de Bourse utilisés lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières constituant le portefeuille, sont enregistrées dans un compte "Différences d'estimation".

Toutefois :

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les Titres de Créances Négociables et assimilés sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
- TCN swapés : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)
- les TCN d'une durée de vie supérieure à trois mois (OPC monétaires) : valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps)
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ils sont évalués en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes. Les parts ou actions de fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou, le cas échéant, sur la base d'estimations disponibles sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les liquidités, dépôts et instruments financiers détenus en portefeuille et libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPCVM sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion.

Les titres reçus en pension sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique "Créances représentatives des titres reçus en pensions" pour leurs montants prévus dans les contrats, majorés des intérêts à recevoir. Les titres donnés en pension inscrits en portefeuille acheteur sont valorisés au cours de Bourse. Les intérêts à recevoir et à payer pour les opérations de pension, sont calculés au prorata temporis.

La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur, à la valeur fixée au contrat, majorée des intérêts à payer. Au dénouement, les intérêts encaissés et décaissés sont comptabilisés en revenus de créances.

Les titres prêtés sont valorisés au prix du marché. L'indemnité encaissée y afférent est enregistrée en revenus de créances. Les intérêts courus sont inclus dans la valeur boursière des titres prêtés.

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché.

Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé. Les revenus sont constitués par :

- les revenus des valeurs mobilières,
- les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,
- la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

De ces revenus sont déduits :

- les frais de gestion,
- les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Engagements hors bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Compte de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part S-C : 1,00 % TTC maximum
		Part P-C : 2,50 % TTC maximum
		Part PERI-C : 2,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement Perçue selon les instruments et opérations par la société de gestion, la société de gestion par délégation ou par Amundi Intermédiation.	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Montant forfaitaire de 5€ par contrat (futures/options) ou commission proportionnelle de 0 à 0,20% selon les instruments (titres, change, ...)
Commission de surperformance	Actif net	Part S-C : Néant
		Part P-C : Au-delà d'une performance nette de 6 % par an, 20,00% de la performance calculée selon la méthodologie de "l'actif de référence"

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Part PERI-C : Au-delà d'une performance nette de 6 % par an, 20,00% de la performance calculée selon la méthodologie de "l'actif de référence"

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM. Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

- Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée une performance nette de 6% par an.

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

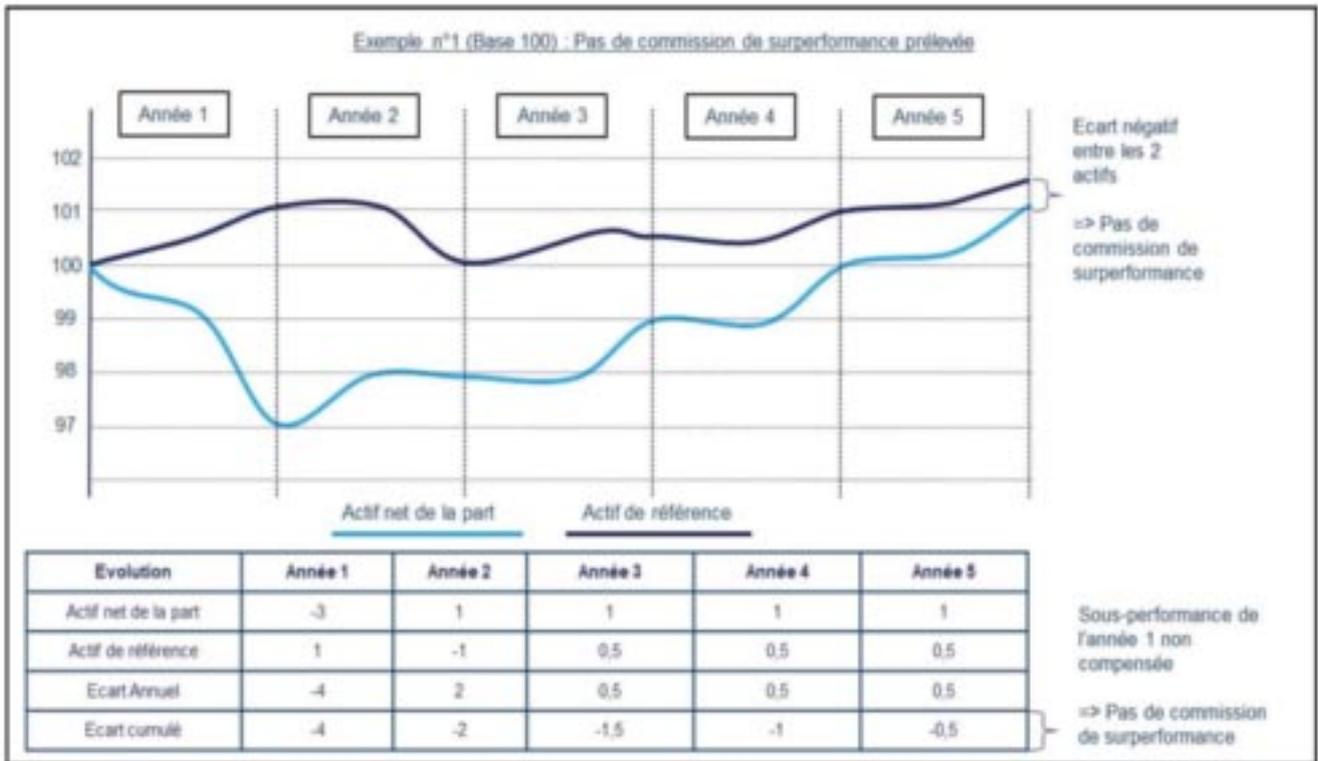
Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

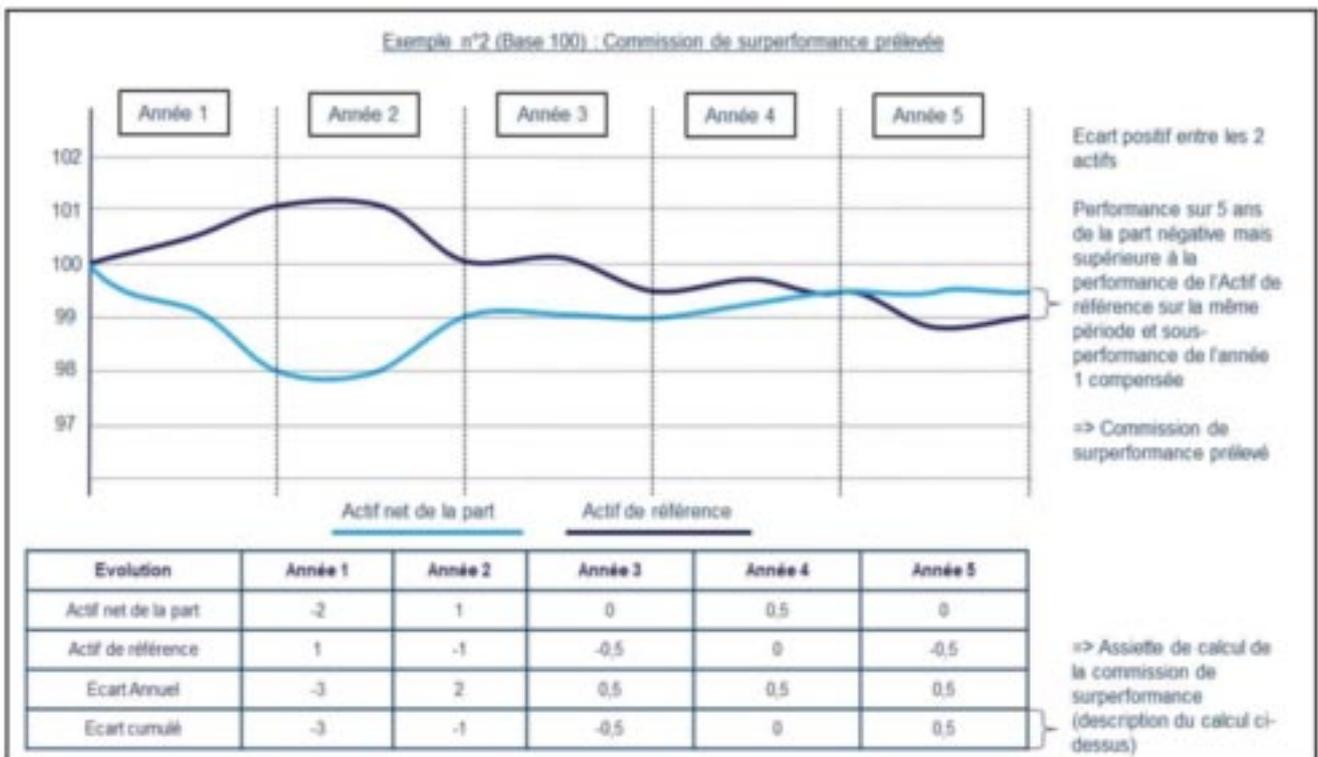
AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Les 3 exemples ci-dessous illustrent la méthode décrite pour des périodes d'observation de 5 ans :

Cas d'une sous-performance non compensée :

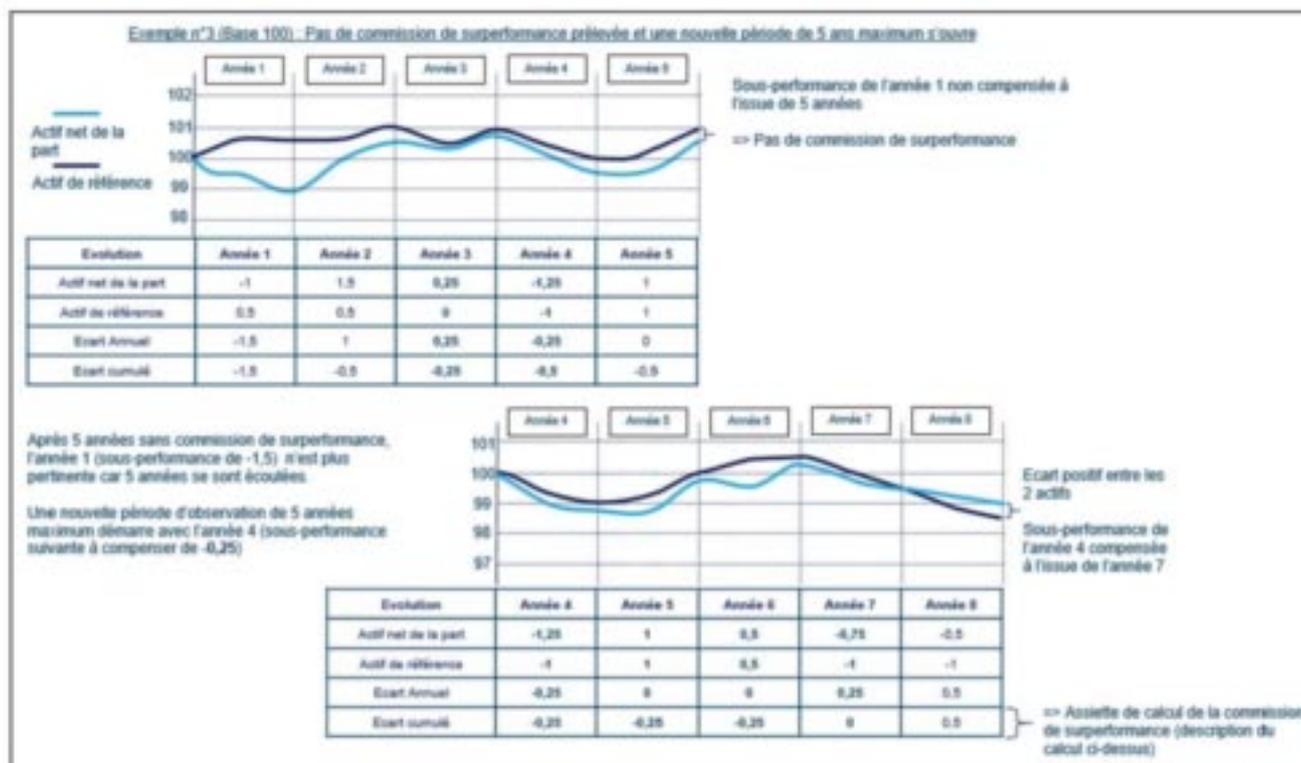


Cas d'une sous-performance compensée :



AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Cas d'une sous-performance compensée et une nouvelle période d'observation s'ouvre l'année d'une sous-performance :



Pour plus de détails, merci de vous référer aux orientations ESMA n°34-39-968 sur les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs, tels que modifiés, ainsi que les Q&A associés publiés par l'ESMA.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

	Affectation du résultat net	Affectation des plus-values nettes réalisées
Part P-C / FR0013277860	Capitalisation	Capitalisation
Part PERI-C / FR0013436060	Capitalisation	Capitalisation
Part S-C / FR0013277837	Capitalisation	Capitalisation

2 Évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	292 864 443,15	341 103 076,12
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	79 745 301,87	96 307 896,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-27 801 045,43	-41 095 455,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 636 779,87	16 261 178,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 715 135,18	-12 732 679,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 125 230,00	1 822 355,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-538 795,00	-1 642 845,00
Frais de transaction	-332 274,73	-310 460,40
Différences de change	660 598,68	-4 182 503,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	19 073 023,45	-101 187 078,95
- Différence d'estimation exercice N	19 593 160,53	520 137,08
- Différence d'estimation exercice N-1	520 137,08	101 707 216,03
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	1 307 175,00	-887 270,00
- Différence d'estimation exercice N	695 305,00	-611 870,00
- Différence d'estimation exercice N-1	-611 870,00	275 400,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	656 393,61	-591 769,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	358 681 695,29	292 864 443,15

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	134 652,00	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	19 716 000,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	134 652,00	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	19 910 537,71
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	58 334,02
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	134 652,00	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	19 910 537,71	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	58 334,02	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	SEK	GBP	NOK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	63 654 032,40	24 115 516,28	14 602 719,28	5 770 812,80
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	44 625,31	-	-
Comptes financiers	153 215,43	74 657,30	7 853,10	9 015,98
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 720 737,35
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	1 519 359,60
Souscriptions à recevoir	79 710,10
Ventes règlements différés	77 042,34
Coupons à recevoir	44 625,31
-	-
Autres opérations	-
Dettes	502 701,94
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	403 655,07
Somme à payer	77 670,79
Rachat à payer	21 376,08
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part P-C / FR0013277860	305 467,949	34 608 517,47	119 203,653	13 325 869,25
Part PERI-C / FR0013436060	-	-	-	-
Part S-C / FR0013277837	331 009,892	45 136 784,40	103 614,325	14 475 176,18
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part P-C / FR0013277860		1 829,82		-
Part PERI-C / FR0013436060		-		-
Part S-C / FR0013277837		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part P-C / FR0013277860		1 829,82		-
Part PERI-C / FR0013436060		-		-
Part S-C / FR0013277837		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part P-C / FR0013277860		-		-
Part PERI-C / FR0013436060		-		-
Part S-C / FR0013277837		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie de part :		
Part P-C / FR0013277860	2,30	
Part PERI-C / FR0013436060	0,54	
Part S-C / FR0013277837	1,01	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie de part :		
Part P-C / FR0013277860	-	
Part PERI-C / FR0013436060	-	
Part S-C / FR0013277837	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	

3.8. Engagements reçus et donnés

- 3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant
- 3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	25 004 527,28
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	756 621,83	-393 747,43
Total	756 621,83	-393 747,43

Part P-C / FR0013277860	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-764 343,75	-1 093 525,06
Total	-764 343,75	-1 093 525,06
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part PERI-C / FR0013436060	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,30	0,16
Total	1,30	0,16
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C / FR0013277837	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 520 964,28	699 777,47
Total	1 520 964,28	699 777,47
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 228 230,20	4 847 878,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-9 228 230,20	4 847 878,59

Part P-C / FR0013277860	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 325 793,58	1 744 321,07
Total	-3 325 793,58	1 744 321,07
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part PERI-C / FR0013436060	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2,90	1,94
Total	-2,90	1,94
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C / FR0013277837	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 902 433,72	3 103 555,51
Total	-5 902 433,72	3 103 555,51
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 20 novembre 2017.

Devise					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	358 681 695,29	292 864 443,15	341 103 076,12	223 561 984,25	107 747 440,59
Part P-C / FR0013277860					
Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR					
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	1 117 041,071	930 776,775	862 498,423	632 755,115	302 923,307
Valeur liquidative	115,43	111,8	160,40	127,48	105,57
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-3,66	0,69	6,93	-2,23	-7,21

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part PERI-C / FR0013436060					
Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR					
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	1	1	22	22,905	1,905
Valeur liquidative	121,85	116,08	164,45	129,81	111,08
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,60	2,10	8,11	0,38	-1,30

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Part S-C / FR0013277837

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	1 619 614,669	1 392 219,102	1 055 632,666	989 454,331	666 873,072
Valeur liquidative	141,84	135,61	192,06	144,41	113,61
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-2,70	2,73	17,73	4,17	-1,65

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
GB00B9GQVG73	AB DYNAMICS PLC	PROPRE	109 875,00	2 269 646,88	GBP	0,63
SE0014401378	ADDLIFE AB	PROPRE	45 324,00	445 402,70	SEK	0,12
SE0017885767	ADDNODE GROUP B	PROPRE	59 729,00	457 658,54	SEK	0,13
SE0017885767	ADDNODE GROUP B	PROPRE	184 000,00	1 409 854,03	SEK	0,39
SE0014781795	ADDTECH AB	PROPRE	18 409,00	366 112,97	SEK	0,10
SE0007464862	ADDVISE GROUP AB	PROPRE	159 464,00	195 381,90	SEK	0,05
DE000A0Z23Q5	ADESSO AG	PROPRE	16 461,00	1 767 911,40	EUR	0,49
FI4000251830	ADMICOM OYJ	PROPRE	18 406,00	796 059,50	EUR	0,22
FI4000251830	ADMICOM OYJ	PROPRE	7 613,00	329 262,25	EUR	0,09
GB0004536594	ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	PROPRE	600 000,00	1 436 731,87	GBP	0,40
DE000A0WMPJ6	AIXTRON	PROPRE	80 823,00	3 124 617,18	EUR	0,87
DE000A0WMPJ6	AIXTRON	PROPRE	21 400,00	827 324,00	EUR	0,23
DE000A0WMPJ6	AIXTRON	PROPRE	16 189,00	625 866,74	EUR	0,17
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	19 355,00	1 166 719,40	EUR	0,33
SE0007158910	ALIMAK GROUP AB	PROPRE	157 300,00	1 160 056,59	SEK	0,32
DE000A2GS633	ALLGEIER SE	PROPRE	7 258,00	156 047,00	EUR	0,04
DE0005093108	AMADEUS FIRE	PROPRE	17 814,00	2 191 122,00	EUR	0,61
DE0005093108	AMADEUS FIRE	PROPRE	11 500,00	1 414 500,00	EUR	0,39
DK0060946788	AMBU B	PROPRE	28 417,00	401 026,00	DKK	0,11
NL0000888691	AMG CRITICAL MATERIALS NV	PROPRE	51 933,00	1 185 111,06	EUR	0,33
NL0000888691	AMG CRITICAL MATERIALS NV	PROPRE	33 520,00	764 926,40	EUR	0,21
IT0004998065	ANIMA HOLDING	PROPRE	154 224,00	617 821,34	EUR	0,17
IT0005366601	ANTARES VISION S P A	PROPRE	144 560,00	267 725,12	EUR	0,07
DE000A3CMGM5	APONTIS PHARMA AG	PROPRE	40 532,00	192 527,00	EUR	0,05

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0005104400	ATOSS SOFTWARE AG	PROPRE	2 151,00	449 559,00	EUR	0,13
DE0005104400	ATOSS SOFTWARE AG	PROPRE	14 000,00	2 926 000,00	EUR	0,82
GB00BMVQDZ64	AUCTION TECHNOLOGY GROUP PLC	PROPRE	240 000,00	1 445 733,08	GBP	0,40
SE0010442418	BAHNHOF AB RG	PROPRE	85 448,00	287 449,14	SEK	0,08
DE0005102008	BASLER AG	PROPRE	160 000,00	1 862 400,00	EUR	0,52
DE0005102008	BASLER AG	PROPRE	6 300,00	73 332,00	EUR	0,02
IT0001268561	B&C SPEAKERS	PROPRE	100 000,00	1 835 000,00	EUR	0,51
LU1704650164	BEFESA SA	PROPRE	46 700,00	1 643 840,00	EUR	0,46
LU1704650164	BEFESA SA	PROPRE	74 156,00	2 610 291,20	EUR	0,73
SE0011090547	BEIJER ALMA AB	PROPRE	149 000,00	2 543 004,72	SEK	0,71
NO0010890965	BEWI ASA	PROPRE	181 380,00	415 515,98	NOK	0,12
GB00BN2TR932	BIG TECHNOLOGIES PLC ORD SHARES	PROPRE	105 696,00	215 892,82	GBP	0,06
SE0017769995	BIOGAIA AB	PROPRE	345 000,00	3 136 222,77	SEK	0,87
SE0000454746	BIOTAGE	PROPRE	30 460,00	365 820,97	SEK	0,10
SE0000454746	BIOTAGE	PROPRE	260 000,00	3 122 569,05	SEK	0,87
NO0010014632	BIOTEC PHARMACON	PROPRE	114 059,00	427 015,91	NOK	0,12
GB0033147751	BLOOMSBURY PUBLISHING	PROPRE	330 000,00	1 789 856,33	GBP	0,50
FR0000061129	BOIRON	PROPRE	19 743,00	794 063,46	EUR	0,22
NO0010657505	BORREGAARD ASA	PROPRE	143 000,00	2 184 801,89	NOK	0,61
DK0061412772	CADELER AS	PROPRE	281 218,00	1 176 159,79	NOK	0,33
DE0005419105	CANCOM	PROPRE	27 553,00	814 466,68	EUR	0,23
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	26 583,00	659 258,40	EUR	0,18
IT0001128047	CEMBRE	PROPRE	20 000,00	744 000,00	EUR	0,21
IT0001128047	CEMBRE	PROPRE	40 067,00	1 490 492,40	EUR	0,42
IT0001128047	CEMBRE	PROPRE	10 410,00	387 252,00	EUR	0,11
DE0005403901	CEWE STIFT AKT	PROPRE	18 428,00	1 864 913,60	EUR	0,52
DE0005403901	CEWE STIFT AKT	PROPRE	17 733,00	1 794 579,60	EUR	0,50
FR0000130692	CHARGEURS	PROPRE	129 228,00	1 509 383,04	EUR	0,42

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DK0060055861	CHEMOMETEC A S	PROPRE	38 000,00	1 977 852,45	DKK	0,55
DK0060055861	CHEMOMETEC A S	PROPRE	13 716,00	713 900,64	DKK	0,20
DE000A3CRRN9	CHERRY SE	PROPRE	56 200,00	178 997,00	EUR	0,05
SE0015483276	CINT GROUP AB PUBL	PROPRE	1 604 219,00	1 673 027,85	SEK	0,47
CH0360826991	COMET HOLDING	PROPRE	1 583,00	451 555,99	CHF	0,13
SE0014731154	CONTEXTVISION AB	PROPRE	215 765,00	148 093,82	NOK	0,04
SE0000418923	CTT SYSTEMS AB	PROPRE	65 000,00	1 337 076,13	SEK	0,37
DE000A0JC8S7	DATAGROUP SE	PROPRE	35 919,00	2 061 750,60	EUR	0,57
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP	PROPRE	22 342,00	1 729 270,80	EUR	0,48
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP	PROPRE	27 000,00	2 089 800,00	EUR	0,58
FR0000053381	DERICHEBOURG ACT.	PROPRE	160 799,00	816 858,92	EUR	0,23
DE000A2GS5D8	DERMAPHARM HOLDING SE	PROPRE	42 800,00	1 812 152,00	EUR	0,51
IT0005347429	DIGIT VAL RG	PROPRE	7 653,00	472 955,40	EUR	0,13
GB0000055888	DISCOVERIE GROUP PLC	PROPRE	38 135,00	347 661,99	GBP	0,10
AT0000818802	DO & CO AG	PROPRE	9 931,00	1 334 726,40	EUR	0,37
GB00B3W40C23	DOTDIGITAL GROUP PLC	PROPRE	138 244,00	157 778,92	GBP	0,04
FI4000513072	DUELL OYJ	PROPRE	108 593,00	3 713,88	EUR	0,00
FI4000565627	DUELL OYJ	PROPRE	3 583 569,00	117 541,06	EUR	0,03
FI4000565619	DUELL OYJ RIGHTS 21/12/2023	PROPRE	108 593,00	30 080,26	EUR	0,01
IT0005453250	EL EN SPA	PROPRE	128 580,00	1 253 655,00	EUR	0,35
IT0005453250	EL EN SPA	PROPRE	20 034,00	195 331,50	EUR	0,05
FR0012435121	ELIS SA	PROPRE	79 000,00	1 492 310,00	EUR	0,42
DE0005677108	ELMOS SEMICONDUCTOR SE	PROPRE	23 008,00	1 702 592,00	EUR	0,47
DE0005677108	ELMOS SEMICONDUCTOR SE	PROPRE	16 000,00	1 184 000,00	EUR	0,33
NO0011002586	ELOPAK ASA	PROPRE	601 316,00	1 610 691,79	NOK	0,45
DE0005313506	ENERGIEKONTOR AG	PROPRE	33 022,00	2 730 919,40	EUR	0,76
SE0017769847	ENGCON AB	PROPRE	35 933,00	301 149,69	SEK	0,08
DE0005494165	EQS GROUP AG	PROPRE	3 140,00	125 914,00	EUR	0,04

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A3MQDQ3	EQS GROUP AG RIGHTS 14/03/2022	PROPRE	5 000,00	0,01	EUR	0,00
FR0012882389	EQUASENS	PROPRE	4 706,00	287 536,60	EUR	0,08
FR0012882389	EQUASENS	PROPRE	53 937,00	3 295 550,70	EUR	0,92
FR0012882389	EQUASENS	PROPRE	36 143,00	2 208 337,30	EUR	0,62
FR0000035818	ESKER	PROPRE	22 037,00	3 517 105,20	EUR	0,98
FR0000035818	ESKER	PROPRE	25 453,00	4 062 298,80	EUR	1,13
BE0003820371	EVS BROADCAST EQUIPMENT	PROPRE	53 739,00	1 550 370,15	EUR	0,43
SE0014035762	EXSITEC HOLDING AB	PROPRE	35 701,00	481 037,50	SEK	0,13
BE0003874915	FAGRON SA	PROPRE	94 500,00	1 569 645,00	EUR	0,44
SE0015195771	FASADGRUPPEN GROUP AB	PROPRE	49 342,00	311 587,03	SEK	0,09
SE0015195771	FASADGRUPPEN GROUP AB	PROPRE	145 000,00	915 652,37	SEK	0,26
GB00BSBMW716	FOCUSRITE PLC	PROPRE	252 000,00	1 715 769,43	GBP	0,48
SE0017161243	FORTNOX AB	PROPRE	118 725,00	642 869,35	SEK	0,18
SE0017161243	FORTNOX AB	PROPRE	340 000,00	1 841 024,03	SEK	0,51
FR0010485268	FOUNTAIN PAJOT	PROPRE	8 765,00	1 003 592,50	EUR	0,28
NL00150003E1	FUGRO NV	PROPRE	26 400,00	457 776,00	EUR	0,13
FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	PROPRE	13 000,00	1 558 700,00	EUR	0,43
FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	PROPRE	2 164,00	259 463,60	EUR	0,07
SE0002485979	GENOVIS AB	PROPRE	133 776,00	624 868,81	SEK	0,17
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	8 348,00	787 633,80	EUR	0,22
GB00BR3VDF43	GLOBALDATA PLC	PROPRE	600 000,00	1 357 105,76	GBP	0,38
FI4000283130	GOFOR PLC	PROPRE	22 152,00	496 204,80	EUR	0,14
IT0005221517	GPI SPA	PROPRE	69 982,00	697 720,54	EUR	0,19
SE0010985028	GREEN LANDSCAPING GROUP AB	PROPRE	61 286,00	387 011,52	SEK	0,11
NO0010365521	GREIG SEAFOOD	PROPRE	215 833,00	1 314 025,40	NOK	0,37
IT0004195308	GRUPPO MUTUIONLINE	PROPRE	97 000,00	3 094 300,00	EUR	0,86
IT0004195308	GRUPPO MUTUIONLINE	PROPRE	13 027,00	415 561,30	EUR	0,12
IT0005411209	GVS SPA	PROPRE	140 840,00	785 183,00	EUR	0,22

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005411209	GVS SPA	PROPRE	75 159,00	419 011,43	EUR	0,12
SE0005878543	HANZA HOLDING AB	PROPRE	161 007,00	1 233 675,91	SEK	0,34
FI4000306873	HARVIA PLC	PROPRE	18 175,00	494 360,00	EUR	0,14
FI4000306873	HARVIA PLC	PROPRE	63 280,00	1 721 216,00	EUR	0,48
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	55 087,00	788 294,97	EUR	0,22
GB00B1V9NW54	HILTON FOOD GROUP	PROPRE	450 000,00	4 154 405,40	GBP	1,16
SE0009997018	HMS NETWORKS AB	PROPRE	10 758,00	480 667,34	SEK	0,13
SE0009997018	HMS NETWORKS AB	PROPRE	64 000,00	2 859 519,43	SEK	0,80
SE0006261046	HUMBLE GROUP AB	PROPRE	900 000,00	920 008,98	SEK	0,26
DE0005493365	HYPOPORT SE	PROPRE	2 245,00	396 916,00	EUR	0,11
FR0010929125	ID LOGISTICS GROUP	PROPRE	760,00	232 560,00	EUR	0,06
SE0016275069	INISSION AB	PROPRE	58 955,00	260 551,18	SEK	0,07
FR0004024222	INTER PARFUMS	PROPRE	9 043,00	455 767,20	EUR	0,13
IT0005455875	INTERCOS SPA	PROPRE	128 000,00	1 830 400,00	EUR	0,51
GB00BD45SH49	INTERGRAFIN RG HOLDINGS PLC	PROPRE	370 000,00	1 294 605,04	GBP	0,36
CH0006372897	INTERROLL HOLDING N	PROPRE	129,00	370 474,35	CHF	0,10
IT0005337818	INTRED SPA	PROPRE	135 000,00	1 485 000,00	EUR	0,41
SE0001200015	INVISIO AB	PROPRE	129 000,00	2 266 552,89	SEK	0,63
SE0001200015	INVISIO AB	PROPRE	29 923,00	525 752,42	SEK	0,15
SE0006220018	INWIDO	PROPRE	222 893,00	2 706 951,14	SEK	0,75
DE0007448508	IVU TRAFFIC TECHNOLOGIES AG	PROPRE	33 494,00	466 906,36	EUR	0,13
DE000A2NB601	JENOPTIK AG	PROPRE	46 999,00	1 336 651,56	EUR	0,37
DE000JST4000	JOST WERKE AG	PROPRE	35 644,00	1 575 464,80	EUR	0,44
GB00BZ0D6727	KAINOS GROUP	PROPRE	19 280,00	248 967,98	GBP	0,07
SE0012323715	KARNOV GROUP AB	PROPRE	343 000,00	1 709 993,26	SEK	0,48
NO0003079709	KITRON ASA	PROPRE	400 000,00	1 194 455,59	NOK	0,33
NO0003079709	KITRON ASA	PROPRE	730 000,00	2 179 881,45	NOK	0,61
SE0000421273	KNOWIT AB	PROPRE	97 000,00	1 364 491,35	SEK	0,38

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AT0000A0E9W5	KONTRON AG	PROPRE	97 843,00	2 103 624,50	EUR	0,59
FR0013030152	LA FRANCAISE DE IENERGIE SA	PROPRE	4 793,00	245 401,60	EUR	0,07
ES0157261019	LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	PROPRE	34 859,00	2 098 511,80	EUR	0,59
FR0000066607	LACROIX GROUP SA	PROPRE	35 600,00	1 060 880,00	EUR	0,30
SE0014990966	LAGERCRANTZ GROUP AB	PROPRE	31 180,00	378 389,22	SEK	0,11
FR0000065484	LECTRA	PROPRE	60 848,00	1 901 500,00	EUR	0,53
FI4000512678	LEMONSOFT OYJ	PROPRE	21 445,00	129 098,90	EUR	0,04
BE0003604155	LOTUS BAKERIES	PROPRE	37,00	304 510,00	EUR	0,08
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PROPRE	45 682,00	1 055 254,20	EUR	0,29
FR0000038242	LUMIBIRD SA	PROPRE	68 912,00	839 348,16	EUR	0,23
IT0003428445	MARR	PROPRE	129 405,00	1 485 569,40	EUR	0,41
DE000A1MMCC8	MEDIOS AG	PROPRE	120 717,00	1 914 571,62	EUR	0,53
DE000A1MMCC8	MEDIOS AG	PROPRE	65 000,00	1 030 900,00	EUR	0,29
NO0010159684	MEDISTIM ASA	PROPRE	23 588,00	449 956,05	NOK	0,13
NO0010159684	MEDISTIM ASA	PROPRE	97 000,00	1 850 336,50	NOK	0,52
DE0006580806	MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE	PROPRE	15 000,00	825 000,00	EUR	0,23
DE0006580806	MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE	PROPRE	58 500,00	3 217 500,00	EUR	0,90
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	44 000,00	1 548 800,00	EUR	0,43
SE0016074249	MILDEF GROUP AB	PROPRE	61 227,00	360 789,69	SEK	0,10
IE00BD64C665	MINCON GROUP PLC	PROPRE	135 751,00	86 880,64	EUR	0,02
SE0009216278	MIPS AB	PROPRE	12 316,00	403 250,12	SEK	0,11
SE0009216278	MIPS AB	PROPRE	43 000,00	1 407 904,78	SEK	0,39
DE0006569908	MLP	PROPRE	288 253,00	1 596 921,62	EUR	0,45
SE0009806607	MUNTERS GROUP AB	PROPRE	115 000,00	1 688 973,73	SEK	0,47
SE0017160773	NCAB GROUP AB	PROPRE	400 000,00	2 631 933,53	SEK	0,73
SE0017160773	NCAB GROUP AB	PROPRE	139 564,00	918 307,93	SEK	0,26
FR0004050250	NEURONES	PROPRE	47 343,00	2 071 256,25	EUR	0,58
DE0005220909	NEXUS	PROPRE	67 000,00	3 899 400,00	EUR	1,09

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0005220909	NEXUS	PROPRE	7 685,00	447 267,00	EUR	0,12
DE0005220909	NEXUS	PROPRE	38 328,00	2 230 689,60	EUR	0,62
DE0005220909	NEXUS	PROPRE	41 324,00	2 405 056,80	EUR	0,67
NO0010856511	NORBIT ASA	PROPRE	194 449,00	987 974,60	NOK	0,28
SE0001161654	NOTE AB	PROPRE	77 900,00	1 039 133,17	SEK	0,29
SE0001161654	NOTE AB	PROPRE	21 161,00	282 273,39	SEK	0,08
DE000A0MSN11	NYNOMIC AG	PROPRE	5 543,00	176 267,40	EUR	0,05
SE0017766843	OEM INTERNATIONAL AB	PROPRE	52 060,00	492 892,34	SEK	0,14
FR0000052680	OENEO	PROPRE	29 295,00	377 905,50	EUR	0,11
ES0105544003	OPDENERGY HOLDING SA	PROPRE	244 356,00	1 414 821,24	EUR	0,39
FI4000410881	OPTOMED OY	PROPRE	37 284,00	138 510,06	EUR	0,04
FR0014005HJ9	OVH GROUPE	PROPRE	75 762,00	652 689,63	EUR	0,18
FR0000061459	PERRIER (GERARD)	PROPRE	6 700,00	668 660,00	EUR	0,19
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PROPRE	15 204,00	857 505,60	EUR	0,24
IT0005274094	PHARMANUTRA SPA	PROPRE	9 123,00	514 537,20	EUR	0,14
CH1110760852	POLYPEPTIDE GROUP LTD	PROPRE	8 951,00	168 679,70	CHF	0,05
GB0006963689	PORVAIR PLC	PROPRE	200 000,00	1 421 729,85	GBP	0,40
FR0000066441	POUJOLAT	PROPRE	55 000,00	907 500,00	EUR	0,25
FI4000507124	PUIILO PLC	PROPRE	160 237,00	1 430 115,23	EUR	0,40
DE0007461006	PVA TEPLA	PROPRE	87 919,00	1 793 547,60	EUR	0,50
FI0009010912	REVENIO GROUP	PROPRE	20 766,00	564 004,56	EUR	0,16
DK0060634707	ROYAL UNIBREW SHS	PROPRE	8 481,00	513 213,96	DKK	0,14
DE000SAFH001	SAF HOLLAND SE	PROPRE	94 947,00	1 443 194,40	EUR	0,40
IT0005388266	SALCEF GROUP SPA	PROPRE	85 107,00	2 097 887,55	EUR	0,58
IT0003549422	SANLORENZO S P A	PROPRE	57 494,00	2 434 870,90	EUR	0,68
FI4000029905	SCANFIL PLC	PROPRE	120 000,00	939 600,00	EUR	0,26
AT0000946652	SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD E	PROPRE	10 301,00	455 304,20	EUR	0,13
GB00B3FBWW43	SCIENTIFIC DIGITAL IMAGING PLC	PROPRE	1 100 000,00	1 110 726,44	GBP	0,31

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SE0003756758	SDIPTECH AB	PROPRE	93 000,00	2 253 887,27	SEK	0,63
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEMENT	PROPRE	19 710,00	2 168 100,00	EUR	0,60
DE0007276503	SECUNET SECURITY NETWORKS AG	PROPRE	2 509,00	366 314,00	EUR	0,10
SE0015988373	SEDANA MEDICAL AB	PROPRE	76 615,00	159 389,48	SEK	0,04
FR0010282822	SES IMAGOTAG SHS	PROPRE	17 500,00	2 376 500,00	EUR	0,66
IT0004729759	SESA SPA	PROPRE	3 078,00	378 594,00	EUR	0,11
IT0004729759	SESA SPA	PROPRE	10 457,00	1 286 211,00	EUR	0,36
IT0004729759	SESA SPA	PROPRE	23 953,00	2 946 219,00	EUR	0,82
DE0007235301	SGL GROUP AG	PROPRE	110 263,00	717 812,13	EUR	0,20
FR0000074122	SII	PROPRE	20 382,00	1 422 663,60	EUR	0,40
DE000WAF3001	SILTRONIC AG	PROPRE	12 000,00	1 061 400,00	EUR	0,30
CH0013396012	SKAN GROUP LTD	PROPRE	5 166,00	448 975,80	CHF	0,13
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	1 705,00	275 869,00	EUR	0,08
IT0001206769	SOL SPA	PROPRE	66 078,00	1 836 968,40	EUR	0,51
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	126 828,00	2 360 269,08	EUR	0,66
ES0165386014	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	PROPRE	102 000,00	1 898 220,00	EUR	0,53
DE000A0LR936	STEICO	PROPRE	42 349,00	1 425 043,85	EUR	0,40
DE000A0LR936	STEICO	PROPRE	34 272,00	1 153 252,80	EUR	0,32
SE0000998650	STILLE AB	PROPRE	33 851,00	459 151,22	SEK	0,13
DE000STRA555	STRATEC SE	PROPRE	15 300,00	696 915,00	EUR	0,19
DE000STRA555	STRATEC SE	PROPRE	52 000,00	2 368 600,00	EUR	0,66
DE000A1K0235	SUESS MICROTEC	PROPRE	18 353,00	508 378,10	EUR	0,14
SE0014428512	SURGICAL SCIENCE SWEDEN AB	PROPRE	113 000,00	1 852 459,02	SEK	0,52
SE0014428512	SURGICAL SCIENCE SWEDEN AB	PROPRE	42 556,00	697 639,34	SEK	0,19
SE0015988167	SWEDENCARE AB	PROPRE	455 000,00	2 491 515,83	SEK	0,69
SE0015988167	SWEDENCARE AB	PROPRE	92 320,00	505 531,30	SEK	0,14
CH0010675863	SWISSQUOTE GROUP HOLDING	PROPRE	3 295,00	725 133,91	CHF	0,20
FR0004180578	SWORD GROUP	PROPRE	11 228,00	447 435,80	EUR	0,12

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0004180578	SWORD GROUP	PROPRE	31 600,00	1 259 260,00	EUR	0,35
FR0000032658	SYNERGIE	PROPRE	24 302,00	855 430,40	EUR	0,24
SE0016829709	SYNSAM AB	PROPRE	360 000,00	1 481 068,94	SEK	0,41
FI4000153580	TALENOM PLC	PROPRE	29 421,00	182 410,20	EUR	0,05
FI4000153580	TALENOM PLC	PROPRE	47 247,00	292 931,40	EUR	0,08
DE000A2YN900	TEAMVIEWER SE	PROPRE	112 333,00	1 579 401,98	EUR	0,44
NL0014559478	TECHNIP ENERGIES NV	PROPRE	49 000,00	1 036 840,00	EUR	0,29
IT0005162406	TECHNOGYM S.P.A	PROPRE	154 000,00	1 396 010,00	EUR	0,39
IT0005482333	TECHNOPROBE SPA	PROPRE	82 543,00	713 584,24	EUR	0,20
NO0003078800	TGS-NOPEC GEOPHYSICAL	PROPRE	56 331,00	663 810,51	NOK	0,19
DE000A2QEFA1	THE PLATFORM GROUP AG	PROPRE	23 715,00	146 084,40	EUR	0,04
FR0013333432	THERMADOR GROUPE	PROPRE	23 122,00	1 953 809,00	EUR	0,54
FR0013333432	THERMADOR GROUPE	PROPRE	10 926,00	923 247,00	EUR	0,26
SE0006422390	THULE GROUP AB SHS	PROPRE	16 990,00	418 931,51	SEK	0,12
IT0003007728	TOD'S SPA	PROPRE	25 034,00	854 660,76	EUR	0,24
FI4000197934	TOKMANNI GROUP CORP	PROPRE	114 510,00	1 674 136,20	EUR	0,47
FI4000197934	TOKMANNI GROUP CORP	PROPRE	70 000,00	1 023 400,00	EUR	0,29
GB00BKS7YK08	TREATT PLC	PROPRE	175 000,00	1 015 809,82	GBP	0,28
GB00BKS7YK08	TREATT PLC	PROPRE	42 198,00	244 943,67	GBP	0,07
FR0005691656	TRIGANO	PROPRE	14 696,00	2 179 416,80	EUR	0,61
GB00B07RVT99	TRISTEL P.L.C.	PROPRE	345 179,00	1 832 350,59	GBP	0,51
SE0012729366	TROAX GROUP AB	PROPRE	15 823,00	351 922,28	SEK	0,10
SE0012729366	TROAX GROUP AB	PROPRE	140 000,00	3 113 766,00	SEK	0,87
IE00BJ5FQX74	UNIPHAR PLC	PROPRE	91 887,00	248 094,90	EUR	0,07
IE00BJ5FQX74	UNIPHAR PLC	PROPRE	604 000,00	1 630 800,00	EUR	0,45
FI0009900682	VAISALA OY A	PROPRE	28 416,00	1 128 115,20	EUR	0,31
SE0000115107	VBG GROUP AB	PROPRE	51 768,00	1 129 990,93	SEK	0,32
FR0004186856	VETOQUINOL	PROPRE	13 018,00	1 333 043,20	EUR	0,37

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0004186856	VETOQUINOL	PROPRE	14 784,00	1 513 881,60	EUR	0,42
FR0004186856	VETOQUINOL	PROPRE	32 516,00	3 329 638,40	EUR	0,93
SE0015961982	VIMIAN GROUP AB	PROPRE	449 000,00	1 193 837,86	SEK	0,33
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	8 501,00	3 056 109,50	EUR	0,85
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	558,00	200 601,00	EUR	0,06
ES0184262212	VISCOFAN	PROPRE	18 111,00	970 749,60	EUR	0,27
SE0007871363	VITEC SOFTWARE GROUP AB	PROPRE	13 729,00	722 059,69	SEK	0,20
SE0011205202	VITROLIFE AB	PROPRE	21 536,00	376 650,28	SEK	0,11
FR0004045847	VOYAGEURS DU MONDE	PROPRE	9 300,00	1 199 700,00	EUR	0,33
FR0004045847	VOYAGEURS DU MONDE	PROPRE	12 912,00	1 665 648,00	EUR	0,46
FR0013357621	WAVESTONE SA	PROPRE	1 627,00	95 504,90	EUR	0,03
GB0009465807	WEIR GROUP	PROPRE	14 490,00	315 450,75	GBP	0,09
IT0005440893	WIIT SPA	PROPRE	61 378,00	1 196 871,00	EUR	0,33
SE0004840718	XVIVO PERFUSION AB	PROPRE	17 210,00	509 381,99	SEK	0,14
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PROPRE	92 532,00	1 319 506,32	EUR	0,37
IT0004171440	ZIGNAGO VETRO SPA	PROPRE	27 372,00	390 324,72	EUR	0,11
DE000A0HL8N9	2G ENERGY AG	PROPRE	19 907,00	451 888,90	EUR	0,13
GB0006640972	4IMPRINT GROUP	PROPRE	33 000,00	1 740 349,66	GBP	0,49
Total Action				312 472 276,91		87,12
Obligation						
FR0014003UV2	VOYAGEURS MONDE 3% CV 09/07/2028	PROPRE	1 374,00	134 652,00	EUR	0,04
Total Obligation				134 652,00		0,04
O.P.C.V.M.						
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA I C	PROPRE	1 202,975	13 589 093,47	EUR	3,79
FR0010413583	CPR CASH I	PROPRE	1,00	11 415 433,81	EUR	3,18
Total O.P.C.V.M.				25 004 527,28		6,97
Total Valeurs mobilières				337 611 456,19		94,13
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-695 305,00	-695 305,00	EUR	-0,19
Total APPELS DE MARGES				-695 305,00		-0,19

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-21 376,08	-21 376,08	EUR	-0,01
	BANQUE CHF SGP G2	PROPRE	6 640,23	7 142,34	CHF	0,00
	BANQUE CHF SGP G5	PROPRE	66,33	71,35	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP G2	PROPRE	13 053,83	1 751,12	DKK	0,00
	BANQUE DKK SGP G3	PROPRE	0,16	0,02	DKK	0,00
	BANQUE DKK SGP G5	PROPRE	381,27	51,15	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP G0	PROPRE	-58 334,02	-58 334,02	EUR	-0,02
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	15 346 960,44	15 346 960,44	EUR	4,28
	BANQUE EUR SGP G2	PROPRE	525 422,96	525 422,96	EUR	0,15
	BANQUE EUR SGP G3	PROPRE	3 110 000,59	3 110 000,59	EUR	0,87
	BANQUE EUR SGP G4	PROPRE	592 347,27	592 347,27	EUR	0,17
	BANQUE EUR SGP G5	PROPRE	91 064,64	91 064,64	EUR	0,03
	BANQUE GBP SGP G2	PROPRE	63 261,76	73 004,17	GBP	0,02
	BANQUE GBP SGP G5	PROPRE	1 432,52	1 653,13	GBP	0,00
	BANQUE NOK SGP G2	PROPRE	87 466,94	7 796,67	NOK	0,00
	BANQUE NOK SGP G5	PROPRE	633,08	56,43	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP G2	PROPRE	51 400,22	4 617,13	SEK	0,00
	BANQUE SEK SGP G5	PROPRE	1 654 270,61	148 598,30	SEK	0,04
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	79 710,10	79 710,10	EUR	0,02
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	12 902,84	12 902,84	EUR	0,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	64 139,50	64 139,50	EUR	0,02
Total BANQUE OU ATTENTE				19 987 580,05		5,57
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	1 519 359,60	1 519 359,60	EUR	0,42
Total DEPOSIT DE GARANTIE				1 519 359,60		0,42
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMCALNAVCPA	PROPRE	-7 664,90	-7 664,90	EUR	-0,00
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-7 847,98	-7 847,98	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-220 880,71	-220 880,71	EUR	-0,06

AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-0,05	-0,05	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-166 267,96	-166 267,96	EUR	-0,05
	PRN-1COMCALNAVCPA	PROPRE	-38 075,58	-38 075,58	EUR	-0,01
	PRN-1COMGESTDEP	PROPRE	-39 037,54	-39 037,54	EUR	-0,01
		PROPRE	-348,54	-348,54	EUR	-0,00
		PROPRE	-557,67	-557,67	EUR	-0,00
		PROPRE	-644,93	-644,93	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-481 325,86		-0,13
Total Liquidites				20 330 308,79		5,67
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SXT150324	STOXX EURO 0324	PROPRE	1 200,00	695 305,00	EUR	0,19
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				695 305,00		0,19
Total Futures				695 305,00		0,19
Coupons						
Action						
GB0000055888	DISCOVERIE GRP PLC	ACHLIG	38 135,00	1 650,29	GBP	0,00
GB00BSBMW716	FOCUSRITE PLC	ACHLIG	252 000,00	13 086,38	GBP	0,00
GB00BD45SH49	INTERGRAFIN RG	ACHLIG	370 000,00	29 888,64	GBP	0,01
Total Action				44 625,31		0,01
Total Coupons				44 625,31		0,01
Total AMUNDI MULTI-GERANTS PEA PME				358 681 695,29		100,00

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite